



RAPPORT FINANCIER

2023

www.msf.fr



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SYRIE 2023 – © Abdul Majeed Al Qareh / MSF

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'Association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

- a. Les Médecins Sans Frontières apportent leur secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
- b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
- c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
- d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'Association sera en mesure de leur fournir.

SOMMAIRE

1. Rapport du trésorier	5
2. États financiers combinés au 31 décembre 2023	11
2.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés	13
2.2 Bilan et compte de résultat combinés (en milliers d'euros)	19
2.3 Annexes des comptes combinés 2023 (en milliers d'euros)	23
2.4 Indicateurs de gestion pluriannuels	54
3. Organisation de MSF et gouvernance	57
À propos de ce rapport	61





1. Rapport du trésorier

1. Le rendu de compte financier de MSF France

Le rapport financier consolidé du groupe MSF France offre une synthèse complète des activités, des résultats, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est basé sur les états financiers combinés, qui sont similaires aux comptes consolidés des sociétés d'un même groupe pour les organisations à but non lucratif. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui forment avec l'Association MSF France le groupe OCP (Centre opérationnel de Paris), ne sont pas inclus dans les états financiers du groupe MSF France. Cependant, le groupe OCP établit chaque année un budget consolidé de ses activités pour refléter sa contribution au Mouvement MSF.

Les comptes annuels du groupe MSF France, de l'Association MSF, de la SCI MSF, de la Fondation MSF, d'Epicentre et de MSF Logistique ont été vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes Ernst & Young Audit. Le trésorier de l'Association arrête les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France. Ces comptes, ainsi que les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sont disponibles sur notre site internet www.msf.fr et peuvent être obtenus sur demande auprès de notre siège parisien.

2. Les activités de MSF France et leur financement

2.1 Les emplois et ressources combinés de l'année 2023

2.1.1 Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

Les produits combinés ont augmenté de 8,7 % pour atteindre 580 M€ (+46,3 M€), principalement en raison d'une croissance de 14,1 % (56,3 M€) des ressources issues de la recherche de fonds (hausse de 52,4 M€ issue des autres sections du Mouvement MSF et 3,9 M€ issus de la collecte de fonds en France et aux Émirats arabes unis). L'augmentation des revenus issus de la recherche de fonds est minorée par une diminution de 8 M€ des produits liés à l'activité de MSF Logistique.

Pendant la même période, les charges combinées ont augmenté de 1,8 % (9,5 M€) pour atteindre 551,1 M€. Les dépenses de missions sociales restent relativement stables en croissance de 0,6 % (+2,9 M€). Elles représentent 490,1 M€.

MSF France enregistre ainsi un excédent de 29 M€. Les réserves disponibles de l'ensemble combiné s'élèvent à 198,8 M€ au 31 décembre 2023. Cela équivaut à 4,4 mois d'activité (contre 3,7 mois fin 2022), un niveau suffisant pour garantir la continuité des secours sur le terrain, faire face aux risques associés aux activités et financer les investissements.

Les ratios d'emploi des fonds reflètent les efforts d'investissement en recherche de fonds. La relative stabilité des dépenses d'opérations amène à une légère baisse du ratio de mission sociale. Sur 100 euros issus de la générosité du public (y compris les contributions des autres sections MSF) encaissés et employés en 2023, 89 euros l'ont été pour les missions sociales, 4,8 euros pour la recherche de fonds en France, 4,4 euros pour le fonctionnement et 1,7 euro pour les investissements.

2.1.2 Les activités du groupe MSF France

Les dépenses liées aux missions sociales s'élèvent à 490,1 M€, enregistrant une augmentation de 2,9 M€. Ces dépenses englobent les coûts des opérations menées en France et à l'étranger, le soutien opérationnel, l'information et la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses liées aux activités des satellites et les financements accordés à d'autres organisations humanitaires. Les dépenses liées aux opérations missions de l'Association sont détaillées dans une section spécifique du présent document.

Au sein des dépenses de missions sociales, les dépenses d'opérations connaissent une augmentation de 1 %, atteignant 355,7 M€ (contre 351,4 M€ en 2022). Elles représentent désormais 65,1 % des emplois combinés, c'est 0,9 point de moins que le ratio de 2022. Dans ces 355,7 M€, 335 M€ sont attribués aux opérations de MSF France (incluant 25,6 M€ d'opérations réalisées par West & Central Africa (WaCA), tandis que 15,5 M€ sont alloués aux dépenses engagées par le groupe MSF France pour le compte des autres centres opérationnels de MSF. Ces dernières diminuent de 13 % et correspondent aux frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français, facturés aux autres sections.

Les dépenses liées à la recherche de fonds ont augmenté de 24,8 %, ce qui représente un investissement supplémentaire de 4,4 M€ sur l'année. Cet investissement vise à acquérir de nouveaux donateurs, renforcer les dons réguliers grâce à des opérations de collecte dans la rue, développer des partenariats avec les entreprises, explorer de nouveaux canaux de collecte et poursuivre la digitalisation des campagnes d'appel aux dons, tout en favorisant une communication multicanale avec les donateurs.

Les coûts de fonctionnement incluent en 2023 les dépenses liées aux activités opérationnelles de WaCA, la nouvelle unité opérationnelle de MSF basée en Côte d'Ivoire, pour un total de 4 M€. Les coûts de fonctionnement du groupe, hors WaCA, s'élèvent à 29,5 M€ contre 24 M€ en 2022, représentant 6,1 % des dépenses totales de l'année (5,2 % en 2022).

Les emplois et ressources combinés de l'année 2023

	2023	2022	Variation		Dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2023	
					COLLECTÉES	AFFECTÉES
<i>En millions d'euros</i>						
Ressources privées issues de la recherche de fonds	456,1	399,8	56,3	14,1%	451,0	
Ressources institutionnelles	4,6	4,0	0,6	16,0%		
Autres ressources	113,6	120,0	-6,4	-5,3%		
Total ressources	574,3	523,7	50,6	9,7%	451,0	
Reprises de provisions	4,4	8,2	-3,8	-46,0%		
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1,3	1,8	-0,5	-29,3%		1,1
TOTAL PRODUITS	580,0	533,7	46,3	8,7%		
Dépenses de missions sociales	490,1	487,1	2,9	0,6%		380,7
<i>dont dépenses d'opérations</i>	355,7	351,4	4,3	1,2%		
Frais de recherche de fonds	22,1	17,7	4,4	24,8%		20,5
Frais de fonctionnement & impôts	34,1	27,1	7,0	25,8%		18,9
TOTAL EMPLOIS	546,3	532,0	14,3	2,7%		420,1
Dotations aux provisions	3,1	4,5	-1,4	-30,7%		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	1,7	5,1	-3,4	-66,8%		-1,6
TOTAL CHARGES	551,1	541,6	9,5	1,8%		
Investissements de l'année						7,5
EXCÉDENT / DÉFICIT	29,0	-7,8				
Réserves disponibles (résultat de l'année inclus)	198,8	164,6				
<i>dont ressources de générosité du public non utilisées</i>	93,5	63,2				
Réserves disponibles en mois d'activité	4,4	3,7				

Ces coûts englobent principalement les frais d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau international du Mouvement MSF.

2.1.3 Le financement des activités du groupe MSF France

La majeure partie du financement de MSF France provient des **ressources provenant de la recherche de fonds**. Elles sont complétées par les **revenus des activités des satellites** (ventes de MSF Logistique et services d'Épicentre à d'autres sections du Mouvement ou à d'autres organisations humanitaires), et d'autres ressources (refacturations entre les sections MSF, revenus des placements financiers, gains liés aux fluctuations de change et autres produits exceptionnels).

Les ressources provenant de la recherche de fonds sont à **99 % d'origine privée**. Les fonds privés ont augmenté de 14 % sur l'année, soit une hausse de 56,3 M€ par rapport à 2022, **pour atteindre 456,1 M€**. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation de 52,4 M€ des dons collectés par les autres sections de MSF et reversés à MSF France, et par 3,9 M€ de collecte additionnelle de donateurs particuliers en France.

Les contributions des autres sections du Mouvement MSF totalisent 347 M€, soit 76 % du total des ressources provenant de la recherche de fonds. Cette augmentation est principalement due à la section américaine. Le financement accordé par MSF USA s'élève à 262,5 M€ en 2023 contre 207,7 M€ en 2022, soit une croissance de 54,7 M€ (+26,3 %).

Les collectes directes de MSF France en France et aux Émirats arabes unis s'élèvent à 109,1 M€, en croissance de 4 %. Elles contribuent pour 24 % aux ressources privées combinées.

Les ressources institutionnelles s'élèvent à 4,6 M€. La décision prise par le Mouvement MSF en 2016 de suspendre l'acceptation de fonds publics de l'Union européenne ou de ses États membres a continué de s'appliquer en 2023, ce qui explique la part très limitée des subventions et autres contributions publiques dans les ressources totales de MSF France.

Les revenus issus des activités des satellites liées aux missions sociales représentent une part de 16 % des produits combinés, en diminution de 9,5 M€ par rapport à 2022. Ils s'élèvent à 92,9 M€, correspondant à un niveau d'activité soutenu.

Les autres ressources de l'exercice s'élèvent à 20,7 M€, en croissance de 3,1 M€ par rapport à 2022. Cette évolution s'explique en grande partie par une augmentation des produits financiers de 2,1 M€.

2.1.4 Focus sur les opérations de l'Association

En 2023, l'Association MSF France a mobilisé 314,6 M€ pour ses opérations (hors interventions de WaCA) dans 34 pays et sur 97 projets.

L'année 2023 a été marquée par la dépréciation de certaines devises vis-à-vis de l'euro, notamment le naira au Nigéria et le kwacha au Malawi, mais aussi par une dépréciation du dollar américain.

Lorsque l'on relie l'évolution des niveaux d'activité et de dépenses, il faut garder à l'esprit que 23 M€ des dépenses susmentionnées ont été « économisés » uniquement grâce aux variations des taux de change. Sans ces derniers, l'augmentation des dépenses opérationnelles aurait été plus proche de 26 M€, soit une augmentation de 8 %.

Les dépenses d'opérations de l'Association englobent les coûts des missions sur le terrain, de la coordination, des soutiens régionaux ainsi que les études menées par Epicentre. Elles n'ont augmenté que de 3 M€ (+1 %) par rapport à l'année précédente. Les augmentations de coûts se sont concentrées sur les régions Afrique de l'Ouest et centrale (+9 M€) et Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) (+3 M€), alors que l'Asie-Pacifique et l'Amérique centrale et du Sud ont enregistré une baisse de 3 M€ chacune. Les régions de l'Afrique de l'Est et du Sud et l'Europe enregistrent chacune une baisse de 2 M€.

Le total des dépenses d'opérations se décompose en 233 M€ relatifs aux projets dits « Moyen Long terme », 64,3 M€ de projets d'urgence et 17,3 M€ d'autres activités (consultations et recherche épidémiologiques, formations et frais transversaux...).

Les projets « Moyen Long terme » se décomposent en 186,7 M€ de projets et 46,3 M€ de coordinations. En 2023, la part des dépenses liées aux coordinations et bases arrière a augmenté de 2,3 M€ pour représenter 19,8 % des opérations « Moyen Long terme », soit une hausse de 1,3 % par rapport à 2022. Les projets sont en diminution de 3,8 M€ (-1,6 %).

Les urgences de 2023 ont mobilisé 64,3 M€, soit 7,8 M€ de plus qu'en 2022, et représentent 20 % des dépenses totales d'opérations (18,2 % en 2022).

Le nombre de projets d'urgence a diminué de 40 en 2022 à 35 en 2023, suite à la fin des interventions liées au Covid-19. Les réponses aux épidémies sont restées stables (12 à 13), les interventions liées aux conflits ont augmenté de 10 à 17, tandis que les réponses aux catastrophes ont diminué de 2 et les interventions en matière de nutrition de 1.

Les principales missions d'urgence de 2023 correspondent pour :

- 20,6 M€ à nos interventions à la suite du conflit au Soudan et à ses conséquences à l'est du Tchad ;
- 11 M€ à nos missions en République démocratique du Congo, particulièrement dans le Nord-Kivu ;
- 8,1 M€ à notre réponse à la crise nutritionnelle dans la région de Katsina, au Nigéria.

La relative stabilité des dépenses opérationnelles (+3 M€, total de 314,6 M€ en 2023), masque des variations importantes au sein des projets.

Un total de 30 M€ de dépenses supplémentaires est concentré dans 5 pays : Tchad, République démocratique du Congo, Syrie, Soudan et République centrafricaine :

- Tchad (+9 M€, principalement axés sur l'intervention à l'est du pays, en lien avec la crise au Soudan) ;
- RDC (+7 M€, dont 5 M€ consacrés aux personnes déplacées à Goma et 1,5 M€ à l'e-coordination) ;
- Syrie (+6 M€, dont 4 M€ consacrés à la réponse au tremblement de terre à Idlib et 1 M€ à l'unité de traumatologie et aux projets concernant les personnes déplacées à Idlib) ;
- Soudan (+5 M€), avec 5 M€ supplémentaires pour le Darfour Nord et 2 M€ pour l'intervention d'urgence à Khartoum, partiellement compensés par une baisse de 2,3 M€ due à la fermeture de l'orphelinat de Mygoma ;
- République centrafricaine (+3 M€, dont 1,7 M€ pour le projet

SICA et 0,7 M€ pour le projet Carnot).

À l'inverse, six pays cumulent une baisse de 26 M€ des dépenses de l'année :

- Nigéria (-10 M€ répartis principalement entre Katsina pour 6,7 M€, Borno et Jahun pour 1,4 M€ chacun, correspondant à une réduction du projet Katsina et à une situation très favorable sur les taux de change naira/euro);
- Pakistan (-4 M€, en raison de la fermeture de la maternité de Peshawar et des inondations survenues en 2022);
- Ouganda (-3 M€, principalement liés à la fermeture de projets, dont -0,5 M€ pour Arua, et aux interventions d'urgence de fin 2022, dont -2,4 M€ pour les projets liés à l'Ebola et 0,8 M€ pour les interventions en faveur des réfugiés de Kisoro);
- Haïti (-3 M€, dont -1,8 M€ pour les interventions d'urgence de fin 2022 et -1,7 M€ pour l'achèvement du projet de construction);
- Ukraine et Madagascar (-3 M€ chacun, en raison d'une réduction des activités et de la clôture des projets).

L'évolution des volumes financiers de ces onze pays justifie la majorité de la variation des dépenses d'opérations de 2023.

Les dépenses liées aux projets situés dans des zones de conflit armé et des environnements instables ont augmenté de 8 % (de 131 M€ à 141 M€) pour atteindre 59 % des dépenses totales des projets, alors que celles liées aux projets situés dans des zones post-conflit ou des environnements stables, ont diminué de 12 % (de 109 M€ à 96 M€) et ont représenté 40 % des dépenses totales des projets.

En plus des dépenses directes de l'Association, des versements ont été effectués à d'autres organisations participant aux opérations de MSF. Ces versements s'élèvent à 5,6 M€ en 2023 contre 3,6 M€ en 2022. Ces coûts sont inclus dans le total des dépenses d'opérations. Leur liste exhaustive est communiquée dans l'annexe aux comptes annuels combinés.

2.2 La situation de trésorerie du groupe MSF France

Compte tenu du résultat excédentaire de 29 M€ en 2023, la trésorerie attendue au 31 décembre 2023 aurait théoriquement dû présenter une augmentation de ce montant. Cependant, elle présente par rapport à l'année 2022 une diminution de 12,4 M€, soit une variation de l'ordre de 41 M€. Cette différence s'explique par la forte augmentation des créances à encaisser en 2024 au titre de l'année 2023.

Les disponibilités sont placées dans des produits à faible risque, tels que des livrets d'épargne et des comptes rémunérés en devises.

Au 31 décembre 2023, 83 % des avoirs bancaires (hors soldes de trésorerie locale des missions) sont détenus par quatre banques. Ils sont libellés en euros (41 %), en dollars américains (53 %), en yens japonais (5 %) et en dollars australiens (1 %). Sur les sites d'intervention, MSF travaille avec plusieurs banques internationales ou locales, en limitant le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels dans un souci de prudence.

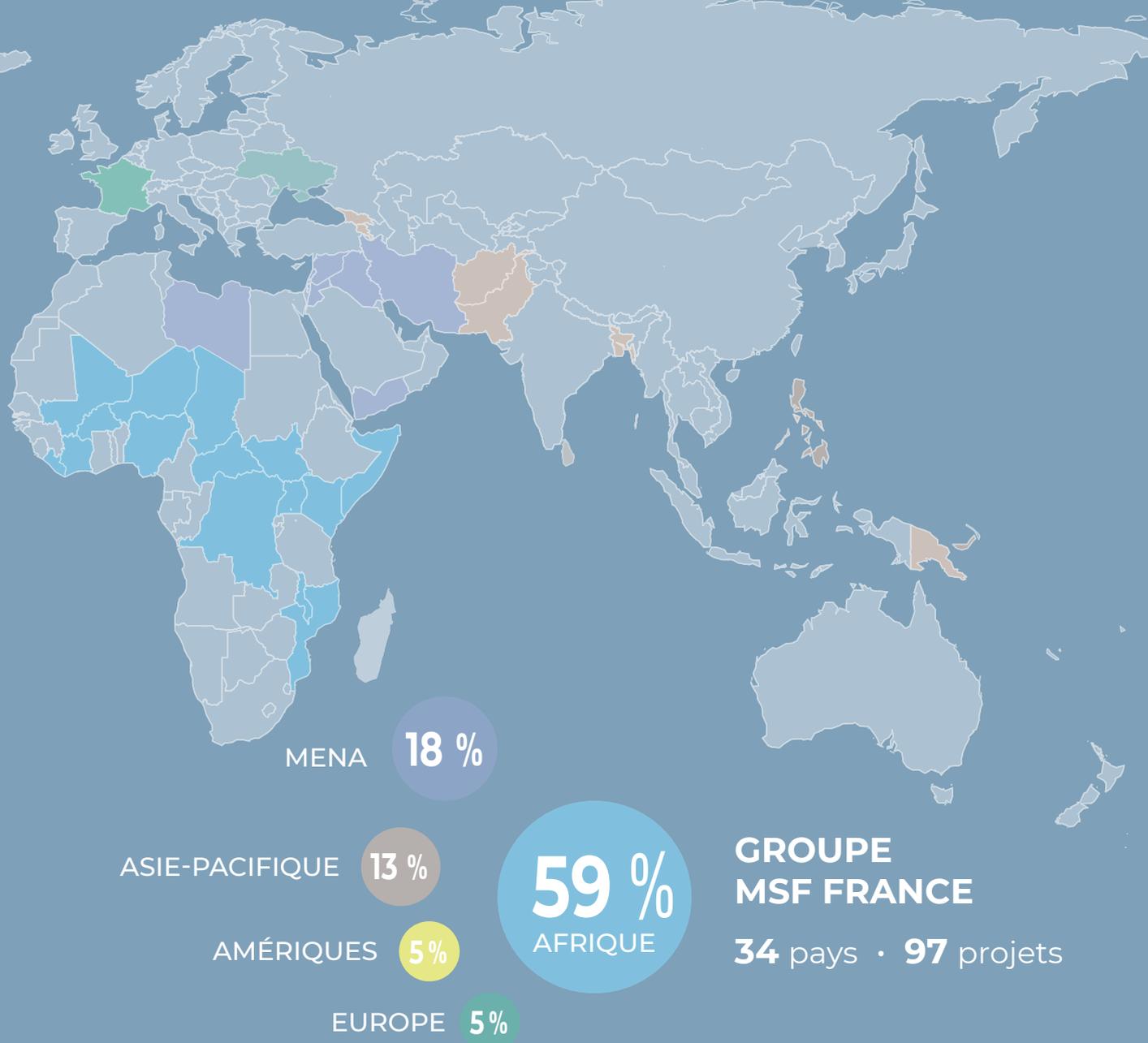
MSF France est exposé aux fluctuations des taux de change, étant donné que la majorité de ses ressources et près de la moitié de ses dépenses opérationnelles sont libellées dans des devises étrangères.



Bien que les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, environ 77 % des ressources en devises de 2023 proviennent de MSF USA (284,8 M USD), 14 % de MSF Japon (6 183 M JPY et 9 104 M de wons sud-coréens) et 9 % de MSF Australie (47,0 M AUD et 3,6 M NZD). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique libellés dans cette devise, de même que les dollars américains reçus par MSF France sont principalement utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de garantir sa capacité à financer ses engagements opérationnels et ses investissements, l'Association MSF, par l'intermédiaire du Bureau international, met en place des couvertures de change visant à sécuriser le plan de trésorerie annuel.

2.3 Les perspectives et enjeux

MSF France est une des entités du Mouvement MSF, qui réunit autour d'une Charte commune l'ensemble des associa-



tions MSF à travers le monde. La cohérence du Mouvement est assurée par des politiques communes et des accords internes élaborés conjointement et coordonnés par le Bureau international de Genève. Parmi ces accords, le Resource Sharing Agreement (RSA), ou accord de partage des ressources, fixe le cadre financier du Mouvement MSF dans le but de garantir la continuité et l'évolution des missions de tous les centres opérationnels, y compris celui de MSF France. Aux termes de cet accord, et au vu des prévisions pluriannuelles de collecte actualisées en septembre 2023, les centres opérationnels devraient recevoir dans les années qui viennent des ressources qui ne permettront plus de financer des dépenses anticipées croissantes, avec pour conséquence un risque de futurs déficits.

MSF France a déjà opéré des choix stratégiques et procédé à des arbitrages difficiles lors de la construction du budget 2024, dans le but de maximiser sa capacité de réponse aux urgences et de déploiement opérationnel, tout en ménageant un volant d'investissement dans la recherche de fonds. Les plans des

années futures seront construits sur la base de scénarios avec le souci de préserver la dynamique et l'orientation stratégique du portfolio opérationnel. Dans ce contexte, le pilotage financier de MSF France demeure un enjeu crucial et nous scrutons dans les mois qui viennent tout autant nos dépenses que nos ressources, sollicitant plus que jamais les donateurs qui s'engagent à nos côtés et nous apportent leur indéfectible soutien. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour les en remercier chaleureusement au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières.

Rémi Grenier

Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration



2. États financiers combinés au 31 décembre 2023





AFGHANISTAN 2023 - © MSF

2.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1. « FAITS CARACTERISTIQUES » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 9. « Principes, règles et méthode du CROD » et 10. « Compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 23 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil

Isabelle Tracq-Sengeissen



SYRIE 2023 - © Omar Haj Kadour / MSF

2.2 Bilan et compte de résultat combinés (en milliers d'euros)



Les entités du groupe MSF France appliquent le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

Bilan combiné au 31 décembre 2023

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2023	Net 2022		2023	2022
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	18 014	11 570	6 445	2 631	Fonds propres sans droits de reprises	1 499	1 499
Immobilisations en cours	4 865	0	4 865	4 649	Fonds de générosité du public	63 173	72 615
Immobilisations incorporelles	22 880	11 570	11 310	7 280	Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	26 262	27 898
Terrains	50 053	0	50 053	50 053	Réserve d'investissement	0	3 613
Constructions	48 203	9 339	38 864	39 919	Fonds de réserves	106 718	99 845
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 048	18 705	18 343	19 620	Réserves	196 153	203 971
Immobilisation en cours	2 482	0	2 482	92	Report à nouveau	0	0
Immobilisations corporelles	137 786	28 044	109 742	109 684	Excédent ou déficit de l'exercice	28 953	-7 818
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 462	164	5 298	3 671	Situation nette	226 605	197 652
Autres	1 090	0	1 090	1 235	Subventions d'investissement	0	0
Immobilisations financières	1 090	0	1 090	1 235	TOTAL FONDS PROPRES	226 605	197 652
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	167 218	39 777	127 440	121 869	Fonds reportés liés aux legs ou donations	9 359	5 690
Stocks et en-cours	34 084	1 282	32 803	30 900	Fonds dédiés	6 471	6 030
• Créances sur entités du groupe MSF France	9	0	9	0	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	15 830	11 720
• Créances sur entités du Mouvement MSF	19 454	0	19 454	19 145	Provisions pour risques	1 775	2 127
• Clients et comptes rattachés	1 111	25 935	1 086	2 182	Provisions pour charges	1 254	930
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 574	25	20 549	21 326	TOTAL PROVISIONS	3 029	3 057
Créances reçues par legs ou donations	4 703	0	4 703	2 472	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 605	26 262
• Financement à recevoir	14 322	0	14 322	15 507	Emprunts et dettes financières diverses	20 375	21 265
• Legs à recevoir	0	0	0	2	• Dettes sur entités du Mouvement MSF	15 236	14 969
• Avances versées sur commandes	1 084	0	1 084	1 387	• Dettes fournisseurs	26 126	28 702
• Autres créances	5 445	0	5 445	4 041	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 363	43 670
• Grants à recevoir	57 970	0	57 970	17 288	Dettes des legs ou donations	642	450
Créances autres	78 821	0	78 821	38 226	Dettes fiscales et sociales	39 695	32 674
Créances	104 097	25	104 072	62 024	• Autres dettes	346	649
Valeurs mobilières de placement	3 110	0	3 110	2 453	• Financements perçus d'avance	342	128
Disponibilités	124 354	0	124 354	137 585	• Avances et acomptes reçus sur commandes	9 921	8 045
Charges constatées d'avance	6 233	0	6 233	7 917	• Grants à reverser	372	6 201
TOTAL ACTIF CIRCULANT	271 879	1 307	270 572	240 879	Autres dettes	10 980	15 023
Écart de conversion Actif	803	0	803	1 273	Produits constatés d'avance	14 665	11 203
TOTAL ACTIF	439 900	41 084	398 816	364 021	TOTAL DETTES	152 326	150 547
					Écart de conversion Passif	1 026	1 044
					TOTAL PASSIF	398 816	364 021

Compte de résultat combiné au 31 décembre 2023

En milliers d'euros

	2023	2022
I - PRODUITS EXPLOITATION		
Cotisations	17	20
Ventes de biens et services	79 857	88 466
Ventes de biens	53 274	60 882
Ventes de prestations de service	26 583	27 584
<i>dont parrainage</i>		
Produits de tiers financeurs	459 808	402 853
Concours publics et subventions d'exploitation	4 591	3 957
Ressources liées à la générosité du public	447 491	390 174
• Dons manuels	411 565	302 414
• Mécénats	26 098	81 623
• Legs, donations et assurances-vie	9 827	6 137
Contributions financières	7 726	8 722
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 920	8 777
Utilisations des fonds dédiés	1 256	1 778
Autres produits	28 328	26 988
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	TOTAL I 573 185	528 881
II - CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	82 569	93 756
Variation de stock	-392	-3 820
Autres achats et charges externes	203 573	195 761
Aides financières	8 838	6 348
Impôts, taxes et versements assimilés	7 365	7 472
Salaires et traitements	82 372	76 236
Charges sociales	28 291	26 137
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	121 266	120 351
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 384	4 875
Dotations aux provisions	3 098	3 771
Reports en fonds dédiés	1 697	5 115
Autres charges	928	1 494
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	TOTAL II 543 991	537 498
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	29 195	-8 616
III - PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 870	1 062
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	711	10
Différences positives de change	2 836	1 535
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	TOTAL III 5 416	2 607
IV - CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19	708
Intérêts et charges assimilés	327	491
Différences négatives de change	5 064	1 805
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL IV 5 409	3 005
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7	-398
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	29 201	-9 014
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 423	1 030
Sur opérations en capital	0	1 229
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	TOTAL V 1 423	2 259
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 137	801
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	TOTAL VI 1 137	801
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	286	1 458
VII - PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS		
Impôts sur les bénéfices	534	262
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	580 024	533 747
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	551 071	541 565
EXCÉDENT OU DÉFICIT	28 953	-7 818
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	421	667
Prestations en nature	507	431
Bénévolat	121	118
TOTAL	1 048	1 216
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	658	667
Prestations en nature	270	431
Personnel bénévole	121	118
TOTAL	1 048	1 216



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 2023 - © Adrienne Surprenant / MSF

2.3 Annexes des comptes combinés 2023 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant, comme un changement de méthode comptable, le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association MSF et la Fondation MSF produisent un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2023. Les ressources prises en compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature. Elles sont regroupées par pays et par origine. Elles proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités) et intègrent les éventuels retraitements et éliminations issus de la combinaison du groupe MSF France.

Afin de permettre un rapprochement plus aisé avec les données du compte de résultat, le pays « France » a été conservé (voir 7.4 : état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger). En outre, la fondation abritée FIFHA, de l'entité combinée Fondation MSF, a perçu, pour le financement de ses dépenses futures, une donation de 957 milliers d'euros non encore encaissée au 31 décembre 2023. Cette opération n'a pas d'impact sur le compte de résultat et le compte par origine et destination 2023, dans la mesure où le produit constaté a été « neutralisé » par un report en fonds reportés dans l'attente de la « réalisation » de cette donation.

Survenus après la clôture de l'exercice

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'Association MSF se porte garante, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA (une prolongation du prêt est en cours de discussion), arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Pour rappel, MSF Logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès de MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.

Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte de MSF Association, de MSF Suisse, de MSF Espagne et de WaCA. MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

Comptablement, cette décision post-clôture se traduit dans le compte de MSF Association par une information en hors-bilan.

2. Description de l'objet social

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées. Celles-ci sont détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi, l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

Sa mission sociale d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables se concrétise par :

- les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou uniquement pour le compte d'autres sections MSF ;
- les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubaï, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et à mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.

Les soutiens financiers à d'autres organismes concourent au déploiement opérationnel de MSF sur les terrains.

La mission sociale d'information et de sensibilisation du public de l'Association MSF correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités opérationnelles de MSF et leurs contextes, visant à informer et sensibiliser le public.

La mission de recherche et développement dans le domaine médical prend la forme d'une contribution financière à plusieurs initiatives du Mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

La Fondation MSF ancre son action dans le changement de

pratiques à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, ses projets se concentrent sur trois domaines principaux :

- Innovation technologique : pour développer des solutions aux problèmes de terrain, basées sur des innovations technologiques.
- Recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, en soutien à la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif.
- La connaissance humanitaire : au sein de la Fondation, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain, et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de **l'Association Epicentre** viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

Enfin, la **SCI MSF**, propriétaire du siège parisien de MSF France, héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

3. Principes, règles et méthodes comptables combinées

3.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2023, et constituent le « groupe MSF France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) – entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Epicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (Société Civile Immobilière)

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Ainsi, l'Association MSF combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires.

Les conseils d'administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF.

*Reconnue d'utilité publique.

Entités combinées avec l'Association MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITÉS
MSF LOGISTIQUE	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions.
EPICENTRE	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique et formation du personnel médical.
FONDATION MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains. Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger.
SCI MSF	SCI	Propriétaire du siège parisien, avenue Jean-Jaurès (75019).

Le groupe MSF France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF.

3.2 Principes généraux de combinaison

Le bilan et le compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondations et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné.

3.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- coûts historiques.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif, définis par :

- le règlement n° 2018-06 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droits privés à but non lucratif ;
- le règlement n° 2022-04 du 30 juin 2022 de l'ANC complétant et modifiant le règlement, ci-avant, n° 2018-06 du 5 décembre 2018 ;
- le règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au Nouveau plan comptable général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 ;
- le règlement n° 2020-01 de l'ANC relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont le Livre III traite plus spécifiquement des comptes combinés.

Les comptes sont établis en euros et couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont listées ci-dessous.

4. Règles et méthodes comptables du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire.

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Terrains	Non amortis
Structure	20 - 60
Façade	15 - 20
Constructions	20
Agencements/Aménagements	15 - 20
Installations générales	5 - 20
Équipements techniques	15 - 20
Matériel de bureau et informatique	3 - 20
Matériel de transport	3 - 8
Mobilier	3 - 20

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'intervention.

4.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. À la clôture de l'exercice, lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.4 Legs et donations destinés à être cédés

L'Association MSF et la Fondation MSF sont habilitées à recevoir des libéralités.

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

À la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- des dettes dont le défunt ne s'est pas libéré au jour de son décès;
- des dettes grevant le bien transféré, y compris des frais de notaires afférents;
- de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation, sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision des Conseils d'Administration de l'Association MSF et de la Fondation MSF, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pon-

déré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence;
- les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranches en fonction de l'antériorité de la rotation de stock;
- les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100 %.

4.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

Elles sont enregistrées sous deux rubriques :

- les créances sur entités du Mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du Mouvement MSF;
- les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrés sous ces mêmes deux rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

4.7 Créances autres

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

À la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

Les grants à recevoir

Sont enregistrés dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales à recevoir des sections collectrices du Mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne, ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association, assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluriannuel international du Mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

4.8 Valeurs mobilières de placements

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus- ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, l'Association MSF et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

4.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en banque à la clôture de l'exercice.

4.10 Fonds propres

Ils comprennent :

Les fonds propres sans droits de reprises :

Ce poste comprend les fonds statutaires de l'Association MSF, le fonds associatif de MSF Logistique, la dotation initiale de la Fondation MSF et la dotation statutaire de la Fondation.

Les réserves :

- **Le fonds de générosité publique :**

Ce poste correspond à la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources de générosité du public non encore utilisées et non affectées.

- **La réserve d'investissement issue de la générosité du public :**

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du siège de l'Association MSF. À la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, tel que décidé par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

- **Les réserves d'investissement :**

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de MSF pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique en 2003-2004 et 2011-2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

- **Le fonds de réserves :**

Le fonds de réserves représente la part des fonds propres du groupe MSF France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

4.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'ANC. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF France de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

4.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (ANC n° 2014-03). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est-elle comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

5. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

5.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF France est conforme au règlement n° 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF France.

5.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions de l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans un outil de comptabilité de caisse.

5.3 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus- ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 4.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture);
- le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères;
- les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie;
- les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

6. Règles et méthodes du hors-bilan

6.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature au groupe MSF France correspondent à :

- des médicaments et équipements médicaux;
- des équipements logistiques;
- du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF France n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent en fin d'exercice un état récapitulatif de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 8.5).

6.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 7.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté, qui consiste à projeter les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ en retraite. Il est effectué par chaque entité du groupe MSF France qui retient pour le calcul de la provision ses propres critères de taux moyen d'augmentation de salaire, d'actualisation, de charges sociales et de rotation du personnel. Les hypothèses actuarielles retenues peuvent donc être différentes d'une entité à l'autre.

Au cours de l'exercice 2023, l'Association MSF et la Fondation MSF ont souhaité réévaluer cet engagement avec l'aide d'un cabinet externe conduisant à une réduction significative de cet engagement eu égard à l'application de la méthode des unités de crédit projeté.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF
Âge de départ à la retraite	entre 62 et 64 ans	62 ans	entre 62 et 64 ans	entre 62 et 64 ans	Pas de salarié
Taux de charges sociales	54,00%	42,09%	60,38%	54,00%	Pas de salarié
Taux d'actualisation	2,93%	3,17%	3,17%	2,93%	Pas de salarié
Taux moyen de rotation du personnel	6,00%	5,00%	5,77%	6,00%	Pas de salarié

6.3 Libéralités

Les biens meubles ou immeubles reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en « Engagements reçus » pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever, lorsque les actifs et passifs connus à la clôture n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'Administration.

6.4 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

7. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2023

7.1 Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis et/ou produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

L'Association MSF a finalisé, au cours de l'exercice 2023, l'activation de son nouveau système d'information « ressources humaines » comprenant les modules paie, gestion des temps et gestion des carrières.

L'ensemble du projet s'élève à 4 389 milliers d'euros, dont 1 660 milliers d'euros de production immobilisée (salaire équipe projet).

Au titre de l'exercice 2023, cette mise en service s'est traduite par 2 665 milliers d'euros d'activation d'immobilisations en cours et 1 724 milliers d'euros d'augmentation directe des « concessions/licences » sur les 1 776 milliers d'euros de variation.

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	13 650	1 811	112	2 665	18 014	11 020	659	109	0	11 570	6 445
Immobilisations en cours	4 649	2 901	19	-2 666	4 865	0	0	0	0	0	4 865
Immobilisations incorporelles	18 299	4 712	131	0	22 880	11 020	659	109	0	11 570	11 310
Terrains	50 053	0	0	0	50 053	0	0	0	0	0	50 053
Constructions	48 184	18	0	0	48 203	8 265	1 292	219	0	9 339	38 864
Installations techniques, matériel et outillages industriels	36 436	913	301	0	37 048	16 817	2 434	546	0	18 705	18 343
Immobilisations en cours	92	2 390	0	0	2 482	0	0	0	0	0	2 482
Immobilisations corporelles	134 766	3 321	301	0	137 786	25 082	3 726	764	0	28 044	109 742
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 766	4 522	2 826	0	5 462	95	77	8	0	164	5 298
Dépôts divers et garanties cautions terrains	1 235	0	145	0	1 090	0	0	0	0	0	1 090
Immobilisations financières	1 235	0	145	0	1 090	0	0	0	0	0	1 090
TOTAL	158 066	12 555	3 403	0	167 218	36 197	4 462	881	0	39 777	127 440

Voir également règles et méthodes : 4.1 et 4.2

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total net
Terrains	3 349	0	0	0	46 704	50 053
Constructions	8 996	0	0	0	29 868	38 864
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 806	720	94	25	12 696	18 343
Immobilisations en cours	2 377	59	0	0	47	2 482
TOTAL	19 529	779	94	25	89 314	109 742

Immobilisations financières :

Voir également règles et méthodes : 4.3.

Les dépôts et cautionnements représentent 1 090 milliers d'euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

7.2 Détail de l'actif circulant

Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stock guides médicaux	36	-14	22
Stock logistique	341	260	601
Stock médical et non médical	12	0	12
Stock de matériels et autres approvisionnements	389	246	636
Stock logistique	8 274	2 477	10 751
Stock médical et nourriture	24 820	-2 123	22 698
Stocks de marchandises	33 095	354	33 449
TOTAL	33 484	600	34 084

Voir également règles et méthodes : 4.5

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Stock de matériels et autres approvisionnements	636	0	636
Stock logistique	10 751	469	10 282
Stock médical et nourriture	22 698	813	21 885
Stocks de marchandises	33 449	1 282	32 167
TOTAL	34 084	1 282	32 803

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises de MSF Logistique ont été dépréciés de 1 282 milliers d'euros en 2023 ce qui représente 3,8 % de la valeur brute en stock.

Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
MSF Australie	113	-29	84
MSF Autriche	1	-1	0
MSF Belgique	5 701	-2 400	3 301
MSF Canada	0	1	1
MSF Allemagne	18	21	40
MSF Pays-Bas	2 327	478	2 805
MSF Italie	0	33	33
MSF International	991	230	1 221
MSF Japon	18	-5	13
MSF Norvège	28	-7	22
MSF Espagne	2 719	1 307	4 026
MSF Suède	0	50	50
MSF Suisse	6 485	490	6 975
MSF Royaume-Uni	37	-12	25
MSF USA	117	70	187
MSF Supply	586	68	653
MSF Afrique du Sud	2	13	15
MSF Corée du Sud	0	2	2
Créances sur entités du Mouvement MSF	19 145	309	19 454
Clients	2 038	-949	1 089
Clients douteux	0	0	0
Clients factures à établir	169	-139	31
Clients, comptes rattachés	2 208	-1 088	1 120
TOTAL	21 353	-779	20 574

Voir également règles et méthodes : 4.6

Les **créances clients et comptes rattachés** sont à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 7 960 milliers d'euros.
- MSF Logistique : 11 343 milliers d'euros.
- Epicentre : 863 milliers d'euros.
- Fondation MSF : 0 milliers d'euros.
- SCI MSF : 408 milliers d'euros.

Créances autres

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements institutionnels à recevoir Unitaïd – TB	1 274	325	1 599
Financements institutionnels à recevoir FIND*	11	-11	0
Financements privés à recevoir Veolia	68	-68	0
Financement à recevoir Association MSF	1 353	246	1 599
Financements privés à recevoir CEPI* – Ebola et Fièvre de Lassa	2 682	-1 761	920
Financements privés à recevoir EDCTP* – TB et Fièvre jaune	1 692	-971	721
Financements privés à recevoir EDCTP* – Fièvre de Lassa	2 663	-75	2 588
Financements à recevoir Unitaïd – TB et Covid-19	669	-669	0
Financements institutionnels à recevoir ANRS – Tuberculose	224	436	660
Financements privés à recevoir Université d'Harvard – Microbiome	4 349	22	4 371
Financements privés à recevoir Wellcome – Choléra et Paludisme	1 160	117	1 277
Financements privé à recevoir IAVI – VIH	0	700	700
Financements à recevoir divers	715	770	1 485
Financement à recevoir Epicentre	14 154	-1 432	12 723
Total Financement à recevoir	15 507	-1 185	14 322
Legs à recevoir Association MSF	2	-2	0
Total Legs à recevoir	2	-2	0
Avances versées sur commandes MSF Logistique	1 387	-303	1 084
Total Avances versées sur commande	1 387	-303	1 084
Autres créances MSF Association	3 760	1 222	4 982
Autres créances MSF Logistique	177	133	310
Autres créances Epicentre	89	-39	50
Autres créances Fondation MSF	15	5	20
Autres créances SCI MSF	0	83	83
Total Autres créances	4 041	1 405	5 445
Grant à recevoir MSF Association – MSF Australie	307	713	1 021
Grant à recevoir MSF Association – MSF Autriche	0	500	500
Grant à recevoir MSF Association – MSF Belgique	332	-325	7
Grant à recevoir MSF Association – MSF Canada	0	341	341
Grant à recevoir MSF Association – MSF Danemark	0	1	918
Grant à recevoir MSF Association – MSF Allemagne	53	150	203
Grant à recevoir MSF Association – MSF Hong Kong	43	13	55
Grant à recevoir MSF Association – MSF Italie	20	15	35
Grant à recevoir MSF Association – MSF International	2 589	853	3 442
Grant à recevoir MSF Association – MSF Japon	5 229	176	5 405
Grant à recevoir MSF Association – MSF Luxembourg	7	26	33
Grant à recevoir MSF Association – MSF Norvège	0	67	67
Grant à recevoir MSF Association – MSF Espagne	31	-31	0
Grant à recevoir MSF Association – MSF Suède	0	0	0
Grant à recevoir MSF Association – MSF Suisse	952	44	996
Grant à recevoir MSF Association – MSF USA	0	45 120	45 120
Grant à recevoir MSF Association – MSF République tchèque	0	51	51
Grant à recevoir MSF Association – MSF Corée du Sud	7 725	-7 033	692
Total Grants à recevoir	17 288	40 681	57 970
TOTAL	38 226	40 595	78 821

Voir également règles et méthodes : 4.7

*CEPI : Coalition for Epidemic Preparedness Innovations.

*EDCTP : European and Developing Countries Clinical Trials Partnership.

*ANRS : Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales.

*FIND : Foundation for Innovative New Diagnostics.

Association MSF :

Le montant total des financements à recevoir est en augmentation par rapport à 2022 de 246 milliers d'euros.

L'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development, le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- l'accès à de nouveaux médicaments;
- deux essais cliniques;
- un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial.

Epicentre :

Le montant total des financements à recevoir diminue sur l'exercice de 1 432 milliers d'euros. Ils concernent principalement :

- un financement contracté avec l'Université d'Harvard concernant l'étude sur l'efficacité d'aliments dirigés vers le microbiome afin de promouvoir le rétablissement pérenne d'enfants souffrant de malnutrition aiguë. La durée de financement est du 01/12/2021 au 31/03/2026;
- un financement contracté avec The International AIDS Vaccine Initiative, Inc (IAVI inc), issu de fonds EDCTP, pour participer à l'évaluation de la faisabilité de futurs essais d'efficacité d'un vaccin contre la fièvre de Lassa. La durée du financement est du 01/02/2021 au 31/01/2025;
- deux financements octroyés pour des études concernant le choléra. Le premier, de la fondation Wellcome, pour évaluer l'impact des campagnes de vaccination orale de masse, d'une durée du 01/03/2020 au 31/12/2024, et le deuxième du GAVI, The Vaccine Alliance, pour une étude pilote multisites du déploiement des tests de diagnostic rapide du choléra, d'une durée du 01/01/2023 au 31/12/2024.

Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF France s'élèvent à 3 110 milliers d'euros, dont 919 milliers d'euros liés à trois livrets d'épargne souscrits par la Fondation MSF :

En milliers d'euros	Nbre de parts	Valeurs comptables	Intérêts de l'exercice	+/- value latente
Valeurs mobilières Association MSF	n/a	2 191	0	0
Livrets d'épargne Fondation MSF	n/a	919	0	0
TOTAL	n/a	3 110	0	0

Voir également règles et méthodes : 4.8

Les disponibilités s'élèvent à **124 354** milliers d'euros au 31 décembre 2023 et se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Banques & CCP	91 845	7 330	1 438	2 759	737	104 109
Solde trésorerie de mission	19 876	0	233	0	0	20 109
Caisses	127	3	4	0	0	135
Dons à l'encaissement	2	0	0	0	0	2
TOTAL	111 850	7 333	1 676	2 759	737	124 354

Voir également règles et méthodes : 4.9

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnés sur les terrains d'intervention.

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Sur les achats des missions	5 501	515	40	0	173	6 229
Sur les achats des sièges	3	0	0	0	0	3
TOTAL	5 504	515	40	0	173	6 233

Écarts de conversion actif

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Écarts de conversion Actif	702	19	82	0	0	803
TOTAL	702	19	82	0	0	803

7.3 Détail du passif

Détail des fonds propres

	EXERCICE PRÉCÉDENT							
	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financements des investissements)		
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
En milliers d'euros								
Fonds propres sans droits de reprises	1 499	0	0	0	0	0	0	0
Fonds générosité publique	72 615	72 615	-4 824	-4 824	0	-4 618	-4 618	0
Réserve d'investissement collectée auprès du public, affectée, non utilisée	27 898	27 898	0	0	0	-1 635	-1 635	0
Réserves d'investissement	3 613	0	-3 613	0	-3 613	0	0	0
Fonds de réserves	99 845	0	619	0	619	6 253	0	6 253
Réserves	203 971	100 513	-7 818	-4 824	-2 994	0	-6 253	6 253
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 818	-4 824	7 818	4 824	2 994	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	197 652	95 688	0	0	0	0	-6 253	6 253

	Montant en début d'exercice après affectation du résultat 2022	EXERCICE EN COURS						Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat 2023		
		Augmentation			Diminution ou consommation			Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
		Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public			
En milliers d'euros										
Fonds propres sans droits de reprises	1 499	0	0	0	0	0	0	1 499	0	1 499
Fonds générosité publique	63 173	0	0	0	0	0	0	63 173	63 173	0
Réserve d'investissement collectée auprès du public, affectée, non utilisée	26 262	0	0	0	0	0	0	26 262	26 262	0
Réserves d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de réserves	106 718	0	0	0	0	0	0	106 178	0	106 178
Réserves	196 153	0	0	0	0	0	0	196 153	89 435	106 718
Excédent ou déficit de l'exercice	0	28 953	30 345	-1 392	0	0	0	28 953	30 345	-1 392
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	197 652	28 953	30 345	-1 392	0	0	0	226 605	119 780	106 825

Voir également règles et méthodes : 4.10

Par décision de l'Assemblée Générale du 10 juin 2023, le résultat combiné 2022, qui présentait un déficit de **7 818** milliers d'euros, a été réparti comme suit :

- en diminution du fonds de générosité du public pour 9 442 milliers d'euros (-4 824 milliers d'euros – 4 618 milliers d'euros), ledit fonds de générosité du public s'élevant désormais à **63 173** milliers d'euros;
- en diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du siège de l'association MSF, pour un montant de 1 635 milliers d'euros. La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-dessus s'élève désormais à **26 262** milliers d'euros;

- en diminution des réserves d'investissement pour 3 613 milliers d'euros, ladite réserve s'élève désormais à 0 euro;
- en augmentation du fonds de réserve à hauteur de 6 873 milliers d'euros (619 milliers d'euros + 4 618 milliers d'euros + 1 635 milliers d'euros), ledit fonds de réserve s'élevant désormais à **106 718** milliers d'euros.

Le résultat combiné 2023 s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Résultat comptes sociaux par entité	27 766	1 233	2	532	-343	29 190
Retraitement de la marge sur charges constatées d'avance sur achats à MSF Logistique	-115	0	0	0	0	-115
Retraitement du report et de l'utilisation du Fonds dédié Centre Jacques-Pinel	-122	0	0	0	0	-122
Contribution de chaque entité au résultat combiné	27 529	1 233	2	532	-343	28 953

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant du produit net futur des legs et donations (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils concernent l'Association MSF et la Fondation MSF et s'élèvent au 31 décembre 2023 à **9 359** milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations	Montant en fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations MSF Association	5 566	7 438	4 803	8 201
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fondation MSF	124	1 248	213	1 158
TOTAL	5 690	8 685	5 016	9 359

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant en fin d'exercice	Dont projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements			
Projet Yellow Fever	8	0	8	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	8	0	8	0	0	0	0
Activités logistiques Watsan (Veolia)	154	65	0	0	0	220	0
Programme de recherche sur l'antibiorésistance Antibiogo	109	0	109	0	0	0	0
Enveloppe d'investissements Green	1 250	0	8	0	0	1 242	0
Contributions financières d'autres organismes	1 513	65	116	0	0	1 462	0
Activités de sauvegarde en Méditerranée	8	0	0	0	0	8	8
Autres fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0
WaCA Initiative	4 282	1 632	971	0	0	4 943	0
Fondation abritée Innovators For Humanitarian Action (FIFHA)	202	0	143	0	0	59	0
Activités Covid de la Fondation	18	0	18	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	4 509	1 632	1 132	0	0	5 009	8
TOTAL	6 030	1 697	1 256	0	0	6 471	8

Voir également règles et méthodes : 4.11

Le détail des fonds dédiés est présenté dans chacune des annexes des entités du groupe MSF France.

Les fonds du fonds dédié Sauvegarde en Méditerranée seront reversés à MSF Pays-Bas en 2024 qui opère sur cette activité.

Le fonds dédiés WaCA initiative correspond aux excédents cumulés et non consommés de la structure WaCA au regard de son financement par MSF Japon. Tout le financement alloué par MSF USA (seconde section contributrice au financement de WaCA) étant consommé chaque année.

Provisions pour risques et charges

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent principalement des risques de contentieux fiscaux sur les missions ainsi que des fermetures de projets ou d'activités.

<i>Par nature</i> (en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	2 334	832	207	1 101	1 857
Provisions pour charges	719	1 004	1	554	1 167
Provisions d'exploitation	3 052	1 836	208	1 655	3 024
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	5	0	0	0	5
TOTAL	3 057	1 836	208	1 655	3 029

<i>Par entité</i> (en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	2 326	1 803	192	945	2 992
MSF Logistique	716	19	0	711	24
Epicentre	15	14	15	0	14
Fondation MSF	1	0	1	0	0
SCI MSF	0	0	0	0	0
TOTAL	3 057	1 836	208	1 655	3 029

Voir également règles et méthodes : 4.12

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016 un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de vingt ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean-Jaurès, siège parisien des entités du groupe MSF France.

Au 31 décembre 2023, **10 395** milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

Par ailleurs, sont inscrites au bilan, pour un montant de 20 375 milliers d'euros, des dettes financières qui correspondent principalement pour 20 114 milliers d'euros à l'avance de trésorerie accordée par MSF USA à MSF Logistique en financement de son fonds de roulement, et pour 214 milliers d'euros à des soldes créditeurs bancaires.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les **dettes sur entités du Mouvement** correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

L'ensemble des **dettes fournisseurs** est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 27 693 milliers d'euros.
- MSF Logistique : 12 355 milliers d'euros.
- Epicentre : 574 milliers d'euros.
- Fondation MSF : 512 milliers d'euros.
- SCI MSF : 228 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	265	-90	175
MSF Autriche	8	14	23
MSF Belgique	3 890	2	3 893
MSF Canada	199	10	209
MSF Danemark	22	-22	0
MSF Allemagne	146	88	234
MSF Pays-Bas	522	-226	295
MSF Hong Kong	69	5	73
MSF Italie	108	44	152
MSF International	1 332	32	1 364
MSF Japon	325	-35	290
MSF Luxembourg	0	8	8
MSF Norvège	66	-58	8
MSF Espagne	410	68	478
MSF Suède	16	77	93
MSF Suisse	5 516	962	6 478
MSF Royaume-Uni	54	38	93
MSF USA	1 364	-679	685
MSF Supply	349	-134	214
MSF Grèce	8	-8	0
MSF Afrique du Sud	2	0	1
MSF République tchèque	0	6	6
MSF Irlande	7	-1	6
MSF Brésil	0	0	0
MSF Corée du Sud	11	4	14
MSF Argentine	0	0	0
MSF Nairobi	281	150	431
MSF Portugal	0	13	13
TOTAL Dettes sur entités du Mouvement MSF	14 969	267	15 236
Fournisseurs	13 085	-2 616	10 469
Fournisseurs factures à recevoir	8 568	-2 299	6 269
Fournisseurs terrains	7 049	2 340	9 389
TOTAL Dettes Fournisseurs	28 702	-2 575	26 126
TOTAL	43 670	-2 308	41 363

Dettes fiscales et sociales

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	4 264	4 735	8 999
Personnel	1 362	-261	1 101
Organismes sociaux	11 129	1 801	12 930
Provisions congés payés, CET, précarité	15 919	746	16 665
TOTAL	32 674	7 021	39 695

Autres dettes

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Autres dettes	649	-303	346
Total Autres dettes	649	-303	346
Financements perçus d'avance	128	214	342
Total Financement perçus d'avance	128	214	342
MSF Suisse – Stock urgence	4 375	1 603	5 978
MSF Espagne – Stock urgence	3 346	272	3 618
Médecins du Monde – Stock urgence	324	0	324
Total Avances et acomptes reçus sur commandes	8 045	1 876	9 921
Grant à reverser MSF Belgique	352	21	373
Grant à reverser MSF Pays-Bas	112	-101	11
Grant à reverser MSF Royaume-Uni	-12	0	-12
Grant à reverser MSF USA	5 749	-5 749	0
Total Grants à reverser	6 201	-5 829	372
TOTAL	15 023	-4 042	10 980

Les **autres dettes** correspondent principalement à l'Association MSF, pour 212 milliers d'euros.

Les **financements perçus d'avance** correspondent principalement aux financements des projets SCALE IT, IDJ et KEMRI d'Epicentre (242 milliers d'euros), ainsi qu'aux projets FPCV et MEASLES MODELING d'Epicentre (74 milliers d'euros).

MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins du Monde (MDM) ont prépayé à MSF Logistique le « stock urgence » mis à leur disposition. Les sommes correspondantes constituent des **avances et acomptes reçus sur commandes**.

Les **grants à reverser** correspondent à des contributions financières accordées par les entités du groupe MSF France ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du Mouvement reçus pour leur compte par les entités du groupe MSF France.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance d'Epicentre correspondent à la quote-part des financements non consommée à la clôture ou relative aux exercices ultérieurs.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Association MSF	0	1 350	1 350
MSF Logistique	10	3	13
Epicentre	11 193	2 109	13 302
Fondation MSF	0	0	0
SCI MSF	0	0	0
TOTAL	11 203	3 463	14 665

7.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un excédent d'exploitation de **29 195** milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 543 497 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 573 185 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 9.1 Principes, règles et méthodes du CROD).

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF. L'activité lucrative représente moins de 0,2 % des produits et moins de 0,1 % des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour **9 827** milliers d'euros en 2023.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
PRODUITS			
Montant perçu au titre des assurances-vie	3 936	-978	2 958
Prix de vente des biens perçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 867	10 566	13 433
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	8	8
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 292	2 724	5 016
TOTAL Produits	9 095	12 321	21 416
CHARGES			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	160	2 666	2 826
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	12	65	77
Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 786	5 899	8 685
TOTAL Charges	2 958	8 631	11 589
SOLDE	6 137	3 690	9 827

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 5.3

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 5 409 milliers d'euros et 5 415 milliers d'euros, générant un gain financier net de 7 milliers d'euros.

Le résultat financier inclut 5 046 milliers d'euros de différences négatives de change et 2 836 milliers d'euros de différences positives de change au 31 décembre 2023.

Résultat de change

Les opérations de l'année dégagent une perte de change nette de 1 709 milliers d'euros imputable essentiellement à l'évolution défavorable de la parité EUR/USD, EUR/MWK, EUR/NGN contre une perte de change de 1 289 milliers d'euros en 2022.

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Produits de change d'exploitation	709	641	96	2	0	1 448
Charges de change d'exploitation	628	218	74	9	0	928
Résultat de change d'exploitation	81	423	22	-7	0	519
Produits de change financiers	2 819	0	16	0	0	2 836
Charges de change financières	4 947	69	42	6	0	5 064
Résultat de change financier	-2 128	-68	-26	-6	0	-2 228
TOTAL	-2 046	355	-4	-13	0	-1 709

État séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association MSF et la Fondation MSF produisent un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2023. Les ressources prises

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels s'élèvent respectivement à 1 137 milliers d'euros et 1 423 milliers d'euros, générant un gain exceptionnel net de 286 milliers d'euros.

en compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature. Elles sont regroupées par pays et par origine. Elles proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités). Elles intègrent les éventuels retraitements et éliminations issus de la combinaison du groupe MSF France.

Afin de permettre un rapprochement plus aisé avec les données du compte de résultat, le pays « France » a été conservé.

En milliers d'euros	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES											
	État du contributeur	Cotisations	Financements institutionnels	DONS MANUELS		MÉCÉNAT		Libéralités (legs & donations)	Contributions financières	Autres ressources	Total numéraire	Dons en nature
Issus Frce & Émirats				Issus Grants	Issus Frce & Émirats	Issus Grants						
Autres pays * < 3 K€ de ressources	0	0	44	0	0	0	0	0	0	44	2	46
Afrique du Sud	0	0	3	0	0	0	0	0	708	711	0	711
Allemagne	0	0	128	83	0	870	0	0	94	1 175	0	1 175
Arabie saoudite	0	0	8	0	0	0	0	0	0	8	0	8
Australie	0	0	5	24 303	0	4 621	0	0	33	28 962	0	28 962
Autriche	0	0	14	500	0	0	0	0	0	514	0	514
Bahreïn	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69	69
Belgique	0	0	141	7	0	0	0	0	7 304	7 452	0	7 452
Brésil	0	0	13	0	0	0	848	0	0	861	0	861
Canada	0	2 797	15	393	0	0	0	0	1	3 206	0	3 206
Chine	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	3
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	21
Corée du Sud	0	0	1	6 308	0	0	0	0	0	6 308	0	6 308
Égypte	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Émirats arabes unis	0	0	208	0	0	0	0	0	11	219	415	634
Espagne	0	0	27	30	0	0	0	0	2 137	2 194	0	2 194
États-Unis	0	1 350	1 289	251 520	0	10 956	92	0	419	265 626	0	265 626
France	17	180	81 460	0	6 157	0	8 888	0	6 966	103 668	225	103 893
Grèce	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	4

suite ▶

suite ▶

En milliers d'euros

État du contributeur	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES											
	Cotisations	Financements institutionnels	DONS MANUELS		MÉCÉNAT		Libéralités (legs & donations)	Contributions financières	Autres ressources	Total numéraire	Dons en nature	Total
			Issus Frce & Émirats	Issus Grants	Issus Frce & Émirats	Issus Grants						
Haïti	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	25
Hong Kong	0	0	3	12	0	44	0	0	0	58	0	58
Irak	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	1	4
Irlande	0	0	55	0	0	0	0	0	0	55	0	55
Italie	0	0	23	85	0	0	0	0	0	109	0	109
Japon	0	0	12	40 017	0	0	0	0	2	40 031	0	40 031
Koweït	0	0	29	0	0	0	0	0	0	29	0	29
Luxembourg	0	0	37	33	0	0	0	0	1	71	0	71
Malte	0	0	25	0	0	0	0	0	0	25	0	25
Maroc	0	0	22	0	0	0	0	0	0	22	0	22
Mexique	0	0	11	0	0	0	0	0	0	11	0	11
Monaco	0	0	113	0	0	0	0	0	0	113	0	113
Norvège	0	0	2	67	0	0	0	0	126	195	0	195
Nouvelle-Zélande	0	0	2	2 080	0	0	0	0	0	2 082	0	2 082
Pays-Bas	0	0	23	175	0	0	0	0	2 044	2 243	0	2 243
Pologne	0	0	7	0	0	0	0	0	0	7	0	7
Portugal	0	0	16	0	0	0	0	0	0	16	0	16
Qatar	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	4
République arabe syrienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	9
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	15
Royaume-Uni	0	0	832	689	0	778	0	0	91	2 390	0	2 390
Singapour	0	0	14	0	0	0	0	0	0	14	0	14
Soudan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	19
Soudan du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	44
Suède	0	0	9	2	0	0	0	0	0	10	0	10
Suisse	0	0	59	932	0	2 262	0	3 262	9 080	15 596	0	15 596
Tchad	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7
République tchèque	0	0	3	51	0	0	0	0	0	54	0	54
Thaïlande	0	0	11	0	0	0	0	0	0	11	0	11
Ukraine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
Yémen	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10
TOTAL	17	4 327	84 688	327 288	6 157	19 530	9 827	3 262	29 017	484 115	867	484 981

* Liste autres pays < 3K€ ressources : Albanie / Algérie / Andorre / Argentine / Bermudes / Bulgarie / Burkina Faso / Cambodge / Cameroun / Chili / Chypre / Colombie / Congo / Côte d'Ivoire / Croatie / Cuba / Danemark / République Dominicaine / Equateur / Ethiopie / Finlande / Gabon / Gambie / Guernesey / Guyane / Iles Heard-et-MacDonald / Hongrie / Inde / Indonésie / Islande / Israël / Jordanie / Kenya / République démocratique populaire du Laos / Liban / Lituanie / Madagascar / Malaisie / Mali / Malte / Maurice / Mexique / République de Moldavie / Mozambique / Niger / Oman / Panama / Papouasie-Nouvelle-Guinée / Pérou / Roumanie / Fédération de Russie / Rwanda / Sainte-Hélène / Sénégal / Serbie / Slovaquie / Taïwan / Trinité-et-Tobago / Tunisie / Uruguay / Vietnam / Zimbabwe.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger, qui doit être établie en application de l'article 434-4 du règlement ANC 2022-04, est mise à disposition du public au siège de l'association situé au 14, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris, selon les modalités suivantes : demande à faire auprès de la direction financière et sur le site internet de l'Association MSF.

7.5 Engagements hors-bilan

<i>Engagements donnés</i> (en milliers d'euros)	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Engagement en matière de pensions et de retraites	871	761	326	34	0	1 992
Lettre de confort de l'Association vis-à-vis de MSF Logistique en substitution au remboursement de son prêt à MSF USA	20 114	0	0	0	0	20 114
TOTAL	20 985	761	326	34	0	22 106
<i>Engagements reçus</i> (en milliers d'euros)						
Location des surfaces de 14/34, avenue Jean-Jaurès en TTC	232	0	0	0	0	232
TOTAL	232	0	0	0	0	232

Les legs et donations non encore présentés au dernier Conseil d'Administration de l'exercice, tenu le 15 décembre 2023, ne font pas l'objet d'une valorisation au 31 décembre 2023 dans les engagements reçus. En effet, l'estimation financière de ces 136 dossiers en cours d'instruction peut être amené à varier de façon significative tant que le recensement des actifs et des dettes transmis par les notaires n'est pas définitivement terminé.

Produits latents sur opérations de change

Par ailleurs, l'Association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2023.

Au 31 décembre, les engagements donnés et reçus des devises suivantes : USD, AUD, CAD et JPY, présentent des produits latents non comptabilisés pour 3 115 milliers d'euros (111 429 milliers d'euros – 108 314 milliers d'euros).

Engagements donnés à livrer les devises	Montant en devises	Équivalent euros au 31.12	Engagements reçus à recevoir en milliers d'euros
USD	66 033	59 758	61 335
AUD	33 064	20 331	20 173
CAD	1 900	1 298	1 293
JPY	4 209 546	26 927	28 628
TOTAL	4 310 543	108 314	111 429

Voir également règles et méthodes : 6.2

7.6 Sûretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les sûretés suivantes :

- privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2037 ;
- nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF ;
- cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

7.7 Évolution de la trésorerie

Variation de la trésorerie (en milliers d'euros)

	2023	2022	Variation
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	413 471	453 027	-39 556
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	456 006	399 092	56 914
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	-42 535	53 935	-96 470
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	3 879	2 006	1 872
+ Financements institutionnels publics	4 591	3 957	634
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat		-1 229	1 229
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-712	-722	10
3. Trésorerie liée aux activités humanitaires et au fonctionnement	-418 803	-403 415	-15 388
+ Autres ressources	118 171	128 920	-10 749
- Dépenses de missions sociales	-490 061	-487 139	-2 923
- Dépenses de collecte, de fonctionnement et provisions	-59 312	-49 312	-10 000
+ Variation des amortissements et provisions	3 052	1 119	1 934
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-441	152	-593
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	685	-300	986
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	9 102	3 145	5 957
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	-1 454	51 619	-53 072
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-7 888	-5 167	-2 721
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	-3 062	-4	-3 058
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	-12 404	46 448	-58 852
Trésorerie en début d'exercice (A)	139 654	93 206	46 448
Trésorerie en fin d'exercice (B)	127 251	139 654	-12 404
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	-12 404	46 448	-58 852

Au 31 décembre de 2023, la trésorerie est inférieure de **12 404** milliers d'euros à celle du 31 décembre 2022. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés a diminué en 2023. Elle s'élève à **413 471** milliers d'euros, soit 39 556 milliers d'euros de moins que l'année précédente (-9 %). Cette baisse de trésorerie provient des résultats exceptionnels de collecte en France et dans les sections partenaires pour 56 914 milliers d'euros, mais elle est pondérée par une variation des créances liées aux dons et fonds privés (notamment les contributions des sections partenaires à recevoir) pour 96 470 milliers d'euros.
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente **3 879** milliers d'euros. Elle augmente de 1 872 milliers d'euros par rapport à l'année 2022 (+93 %), conséquence d'une hausse des financements et de la quote-part de subvention d'investissement versée au résultat qui a été totalement consommée en 2022.

- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé **418 803** milliers d'euros, soit 15 388 milliers d'euros de plus qu'en 2022 (+4 %). Cette évolution est caractérisée par une diminution des autres ressources, une augmentation des dépenses d'opérations de +2 923 milliers d'euros (dont +10 443 milliers d'euros de l'Association MSF et -7 304 milliers d'euros de MSF Logistique), et une hausse des dépenses de collecte et de fonctionnement de 10 000 milliers d'euros (dont 4 289 milliers d'euros d'investissement de collecte additionnels et 2 483 milliers d'euros de charges refacturées pour d'autres sections par l'Association MSF).

- La variation de trésorerie de **2 721** milliers d'euros sur les investissements de l'année correspond principalement aux décaissements réalisés par l'Association MSF pour des projets de mise en place de nouveaux systèmes d'informations pour les départements Ressources Humaines, Finance et Achats.
- La variation de trésorerie de **3 058** milliers d'euros sur les activités de financement correspond principalement aux pertes de change de l'Association MSF.

8. Autres informations

8.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst & Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 245 milliers d'euros hors taxes.

8.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en équivalent temps plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour le groupe MSF. Ils incluent donc le personnel du groupe MSF refacturé à d'autres sections du Mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du Mouvement MSF.

Ces effectifs moyens sont stables, avec **11 310 ETP** au 31 décembre 2023 (dont 847 dans les sièges et 10 464 sur les terrains d'intervention) contre **11 315 ETP** (783 dans les sièges et 10 532 sur les terrains d'intervention) au 31 décembre 2022. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

8.3 Conseils d'Administration des entités du groupe

Seule la présidente du Conseil d'Administration de l'Association MSF est rémunérée.

La rémunération brute versée au Dr Isabelle DEFOURNY s'est élevée à 87 978 euros au titre de 2023.

Aucun autre membre des Conseils d'Administration du groupe MSF France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

8.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2023

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF France, le montant cumulé annuel des trois premières rémunérations ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2023.

8.5 Nature et valorisation des ressources en nature

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total net
Valorisation des ressources en nature reçues	746	181	0	121	0	1 048

Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Fondation MSF

Les ressources en nature de la Fondation MSF correspondent à la valorisation du travail des membres du comité scientifique du Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH).

En milliers d'euros	2022	2023
Bangladesh	108	69
Émirats arabes unis	66	0
France	290	121
Haïti	156	25
Jordanie	0	1
Kenya	32	0
Liban	1	0
Mali	14	2
Niger	0	0
Nigéria	19	0
Palestine	13	0
République centrafricaine	3	15
République démocratique du Congo	64	21
Soudan	0	19
Soudan du Sud	16	44
Syrie	29	9
Tchad	13	7
Ukraine	0	5
Yémen	106	10
Toutes missions	0	463
Missions sociales	930	811
Recherche de fonds	248	191
Fonctionnement	37	46
TOTAL	1 216	1 048

8.6 Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par le groupe MSF à d'autres entités

En milliers d'euros	Nature	2023	En milliers d'euros	Nature	2023
Autres sections MSF	Équipement logistique	572	ONG	Équipement logistique	163
	Équipement médical	238		Équipement médical	49
	Vaccins	1		Médicaments et matériel médical	482
	Médicaments et matériel médical	210		Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	110
	Autres dons	30		Autres dons	3
Total Autres sections MSF		1 052	Total ONG		807
Hôpitaux	Équipement logistique	1 307	Structures privées	Équipement logistique	24
	Équipement médical	2 596		Équipement médical	17
	Vaccins	21		Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	13
	Médicaments et matériel médical	1 397		Médicaments et matériel médical	90
	Autres dons	6			
Total Hôpitaux		5 365	Total Structures privées		144
Organismes internationaux	Équipement logistique	42	Autres structures	Équipement logistique	150
	Équipement médical	5		Médicaments et matériel médical	99
	Médicaments et matériel médical	316		Équipement médical	165
Total Organismes internationaux		362	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	4	
			Autres dons	16	
TOTAL			Total autres structures		433
					8 163

9. Principes, règles et méthodes du CROD

9.1 Généralités

Par application du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD) ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER) ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public, pour l'année clôturée et l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours

publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers et les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités du groupe MSF France. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts les dépenses des différents services et activités des entités combinées. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci-avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département informatique ;
- la surface occupée par le personnel dédié à chaque activité du groupe MSF France pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales ;
- le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'Association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Epicentre, entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement du groupe MSF France.

9.2 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

En milliers d'euros

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	450 972	450 972	392 588	392 588
1.1 Cotisations sans contrepartie	17	17	20	20
1.2 Dons, legs et mécénat				
• Dons manuels	83 508	83 508	79 728	79 728
• Legs, donations et assurances-vie	9 827	9 827	6 137	6 137
• Mécénat	6 612	6 612	9 510	9 510
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	351 008	351 008	297 193	297 193
2 - Produits non liés à la générosité du public	118 757		127 185	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	772		177	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	7 726		8 722	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	110 259		118 287	
3 - Subventions et autres concours publics	4 591		3 957	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	4 448	0	8 239	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 256	1 132	1 778	1 369
TOTAL	580 024	452 104	533 747	393 957
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	490 061	380 718	487 139	367 806
1.1 Réalisées en France				
• Actions réalisées par MSF France	5 639	4 506	4 712	3 875
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	13	12	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
• Actions réalisées par MSF France	478 791	370 950	477 700	359 550
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 619	5 250	4 727	4 381
2 - Frais de recherche de fonds	22 133	20 483	17 738	16 224
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	21 703	20 096	17 495	16 013
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	430	387	243	212
3 - Frais de fonctionnement	33 541	18 925	26 832	11 157
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	3 104	0	4 480	0
5 - Impôt sur les bénéfices	534		262	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 697	1 632	5 115	3 594
TOTAL	551 071	421 759	541 565	398 782
EXCÉDENT OU DÉFICIT	28 953	30 345	-7 818	-4 824

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 048	1 048	1 216	1 216
• Bénévolat	421	421	118	118
• Prestations en nature	507	507	431	431
• Dons en nature	121	121	667	667
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
TOTAL	1 048	1 048	1 216	1 216
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 048	1 048	1 216	1 216
• Réalisées en France	358	358	251	251
• Réalisées à l'étranger	691	691	965	965
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0	0	0
TOTAL	1 048	1 048	1 216	1 216

Passage des produits et des charges par destination

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

<i>Passage des produits</i> (en milliers d'euros)	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provisions et dépréciations	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	Total compte de résultat
	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Contributions financières sans contrepartie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	17	0	0	0	0	0	0	0	0	17
Ventes de biens et services	0	0	0	772	0	79 857	0	0	0	80 629
<i>Ventes de biens</i>	0	0	0	772	0	53 274	0	0	0	54 046
<i>Ventes de prestations de service</i>	0	0	0	0	0	26 583	0	0	0	26 583
Produits de tiers financeurs	0	99 947	347 544	0	7 726	0	4 591	0	0	459 808
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	4 591	0	0	4 591
<i>Dont manuels</i>	0	83 508	328 058	0	0	0	0	0	0	411 565
<i>Mécénats</i>	0	6 612	19 487	0	0	0	0	0	0	26 098
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	9 827	0	0	0	0	0	0	0	9 827
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	7 726	0	0	0	0	7 726
Reprises sur amortissements, dépréciations	0	0	0	0	0	182	0	3 738	0	3 920
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 256	1 256
Autres produits	0	0	109	0	0	27 447	0	0	0	27 556
Produits financiers	0	0	2 848	0	0	1 857	0	711	0	5 416
Produits exceptionnels	0	0	507	0	0	916	0	0	0	1 423
TOTAL	17	99 947	351 008	772	7 726	110 259	4 591	4 448	1 256	580 024

<i>Passage des charges</i> (en milliers d'euros)	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par MSF France	Versements à d'autres organismes	par MSF France	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	0	0	82 569	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 569
Variation de stock	0	0	-392	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-392
Autres achats et charges externes	1 697	0	178 642	0	16 325	139	6 770	0	0	0	0	0	203 573
Aides financières	0	13	698	5 619	0	0	2 509	0	0	0	0	0	8 838
Impôts, taxes et versements assimilés	289	0	4 604	0	392	26	2 054	0	0	0	0	0	7 365
Salaires et traitements	2 461	0	64 388	0	2 876	170	12 478	0	0	0	0	0	82 372
Charges sociales	1 119	0	19 770	0	1 357	80	5 966	0	0	0	0	0	28 291
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	12	0	118 741	0	139	0	2 374	0	0	0	0	0	121 266
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48	0	3 375	0	158	16	786	0	0	0	0	0	4 384
Dotations aux provisions	0	0	9	0	0	0	5	3 085	0	0	0	0	3 098
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	1 697	0	0	0	1 697
Autres charges	11	0	829	0	1	0	88	0	0	0	0	0	928
Charges financières	0	0	4 983	0	0	0	408	19	0	0	0	0	5 409
Charges exceptionnelles	2	0	576	0	454	0	105	0	0	0	0	0	1 137
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	534	0	0	0	534
TOTAL	5 639	13	478 791	5 619	21 703	430	33 541	3 104	534	1 697	0	0	551 071

9.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF.
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, la formation et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis les sièges de Paris et Bordeaux, complété des équipes basées à Dubaï, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions ;
- les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain et les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

La recherche et le développement dans le domaine médical

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du Mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'accès aux médicaments essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

L'innovation et la recherche sont également au cœur de la mission sociale de la Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- l'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain ;
- la recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif ;
- la connaissance humanitaire : au sein de la Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques. Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou la Fondation MSF génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale. Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF. Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

Enfin, la SCI MSF, propriétaire du siège parisien de MSF France, héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CROD et le CER imposent une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par les sièges ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des opérations réalisées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	2023	2022	Variation	Variation %	% des emplois	% des emplois
(3) Opérations réalisées en France par le groupe MSF France	4 822	4 043	779	19 %	1 %	1 %
(3) Opérations réalisées à l'étranger par le groupe MSF France	304 542	307 528	-2 986	-1 %	56 %	58 %
(1) Opérations réalisées à l'étranger par WaCA	25 664	18 472	7 192	39 %	5 %	3 %
Opérations conduites par MSF France & WaCA	335 028	330 042	4 986	2 %	61 %	62 %
(4) Versements à d'autres organismes	5 105	3 611	1 494	41 %	1 %	1 %
(2) Opérations pour le compte d'autres sections	15 540	17 764	-2 225	-13 %	3 %	3 %
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	355 673	351 417	4 256	1 %	65 %	66 %
(5) Support des opérations par le groupe MSF France	43 461	42 218	1 243	3 %	8 %	8 %
(1) Support des opérations par WaCA	3 063	2 548	515	20 %	1 %	0 %
(3) Impact de l'évolution des taux de change	4 932	1 755	3 177	181 %	1 %	0 %
Support des opérations	51 455	46 521	4 934	11 %	9 %	9 %
(7) Information et sensibilisation du public	2 783	2 856	-74	-3 %	1 %	1 %
(6) Autres activités liées à la mission sociale	79 624	85 935	-6 311	-7 %	15 %	16 %
(4) Versements à d'autres organismes	526	409	117	29 %	0 %	0 %
Missions sociales de MSF et de ses satellites HORS WaCA	461 334	466 119	-4 784	-1 %	85 %	88 %
(1) Missions sociales de WaCA	28 727	21 020	7 707	37 %	5 %	4 %
Missions sociales de MSF et de ses satellites AVEC WaCA	490 061	487 139	2 923	1 %	90 %	92 %

Les dépenses de missions sociales augmentent de **2 923** milliers d'euros, pour s'établir à **490 061** milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

- (1) Hausse de 7 707 milliers d'euros des dépenses d'opérations (7 192 milliers d'euros) et support aux opérations (515 milliers d'euros) de **WaCA**, unité opérationnelle du Mouvement MSF basée en Côte d'Ivoire – WaCA est en croissance d'activité notamment au Nigéria, au Niger et au Tchad.

Pays WaCA	TOTAL
Côte d'Ivoire	3 212
Ghana	14
Niger	8 299
Nigéria	7 620
Pakistan	259
République démocratique du Congo	1 921
Tchad	4 338
TOTAL	25 664

- (2) Baisse de 2 225 milliers d'euros des opérations conduites pour le compte d'autres sections du Mouvement MSF. Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro et sont fonction des besoins des autres sections du Mouvement. Elles n'ont pas d'impact, in fine, sur le résultat du groupe MSF France.
- (3) Baisse de 2 294 milliers d'euros des dépenses d'opérations réalisées en propre par MSF Association en France et à l'étranger, compensée par la hausse de l'impact négatif du change qui se monte à 3 177 milliers d'euros. Il s'agit des dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux...) menées uniquement par les entités combinées ou conjointement avec d'autres sections MSF.

Pays hors WaCA	TOTAL	Pays hors WaCA	TOTAL
Afghanistan	9 879	Pakistan	2 225
Bangladesh	8 209	Territoires palestiniens occupés	11 173
Burkina Faso	2 903	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 796
France	4 822	Pérou	1 613
Haïti	17 889	Philippines	1 543
Irak	2 485	République centrafricaine	18 270
Iran	1 492	République démocratique du Congo	27 939
Jordanie	13 433	Somalie	572
Kenya	6 778	Soudan	11 826
Liban	337	Sud Soudan	18 740
Libéria	3 986	Syrie	7 677
Lybie	7 437	Tchad	21 902
Madagascar	360	Turquie	1 127
Malawi	9 480	Ukraine	3 113
Mali	13 106	Yémen	23 939
Niger	7 691	Epicentre pour le compte de MSF Association	8 584
Nigéria	20 783	Missions diverses	9 286
Ouganda	5 306	Epicentre pour le compte de tiers hors MSF	660
TOTAL			309 364

- (4) Hausse de 1 612 milliers d'euros des versements à d'autres organismes agissant dans le cadre des missions conduites par MSF Association. Voir également tableau détaillé des versements à d'autres organismes.
- (5) Hausse de 1 243 milliers d'euros du support aux opérations de MSF Association, pour s'établir à 43 461 milliers d'euros, soit 8 % des emplois, comme en 2022. Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis les sièges par les équipes basées à Paris, aux Émirats arabes unis, à New York, Tokyo, Dakar, Abidjan, Nairobi et Bordeaux.
- (6) Baisse de 6 311 milliers d'euros des autres activités liées à la mission sociale. Il s'agit des activités des satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) de MSF Association avec d'autres sections ou organisations humanitaires. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger.

Ces coûts, engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites en France ou hors de France. Ainsi, la mission sociale réalisée en France, qui s'élève à 5 652 milliers d'euros, comprend 4 822 milliers d'euros d'opérations directes, 13 milliers d'euros de versements à d'autres organismes et 817 milliers d'euros de supports aux opérations.

En milliers d'euros	2023	2022	Variation
<i>Coût des ventes de marchandises et prestations logistiques</i>	72 736	77 540	-4 804
<i>Consultations, recherches et formations médicales autres sections MSF</i>	2 339	2 001	338
<i>Consultations, recherches et formations médicales autres organisations</i>	3 934	5 716	-1 782
<i>Guidelines médicaux et logistiques</i>	117	145	-28
<i>Campagne pour l'Accès aux médicaments essentiels et DNDi</i>	498	533	-36
Autres activités liées à la mission sociale	79 624	85 935	-6 311

- (7) Stabilité des dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 2 783 milliers d'euros contre 2 856 milliers d'euros en 2022. Elles se composent d'événements de communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.

Détail des versements à d'autres organismes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
DNDi	Association		177	MSF et la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative) travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 240 K€ (provisionnés en 2022 à hauteur 285 K€, soit -45 K€ de dépenses en 2023). Par ailleurs, MSF finance annuellement la DNDi à hauteur de 223 K€.
MSF International	Association		383	MSF participe au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du Mouvement MSF pour les besoins des terrains. La partie mutualisée pour les besoins du siège se trouve en fonctionnement.
CAME	Association		303	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'accès aux médicaments essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
MSF Belgique	Association	Afghanistan	420	MSF finance, pour une partie de ses interventions en Afghanistan, MSF Belgique.
Al-Ameen	Association	Syrie	1 184	MSF est partenaire avec l'Association Al-Ameen pour le support de trois centres de santé et le support ponctuel d'un hôpital à la suite du tremblement de terre.
International Blue Crescent	Association	Turquie	1 360	MSF est partenaire d'IBC pour des activités de cliniques mobiles, d'un centre de santé et des activités en eau et assainissement et pour le support ponctuel d'un hôpital à la suite du tremblement de terre.
White Chamomile	Association	Arménie	70	MSF soutient financièrement WC, association locale qui fournit un soutien social et sanitaire en Arménie dans la suite de la mise en œuvre d'approches innovantes concernant les nouveaux traitements de la tuberculose multirésistante. La WC fournit un soutien au programme national de lutte contre la tuberculose, ainsi qu'aux patients atteints de TB-MR et à leurs familles en Arménie et/ou dans le Nagorno-Karabakh.
MSF Hollande	Association		111	MSF a reversé à MSF Hollande le don affecté de 100 K€, reçu de ALD Automotive AYVEN pour son programme « Chhattisgarh Primary Health Care » en Inde et 11 K€ de donateurs particuliers pour son programme de sauvetage en Méditerranée.
Karma	Association	Liban	269	MSF finance l'association KARMA pour la reprise de la cohorte de patients (réfugiés syriens au Liban) souffrant de la thalassémie, afin d'éviter une rupture de soins et de suivi après le départ de MSFF du Liban en juin 2023.

suite ▶

suite ▶

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
MSF Espagne	Association	Espagne	153	MSF finance le programme TEMBO, porté par MSF Espagne, visant à fournir au personnel de MSF un accès à un espace qui offre de nombreuses opportunités d'apprentissage et de développement pour être mieux préparé à contribuer et améliorer la qualité des opérations de MSF.
Partner in Health	Association	Multi-pays	23	MSF collabore avec Partner in Health (PIH) dans le cadre d'un programme conjoint sur la tuberculose multirésistante.
Climate Action Accelerator	Association		120	MSF soutient financièrement Climat Action Accelerator (CAA), qui œuvre en faveur de l'accélération de l'action climatique visant, en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein du secteur humanitaire.
Jisr Ash-shoughour hospital UOSMM Alandalus Hospital Kafar Takharim general hospital SEMA Atareb Blood Bank Al-Bab dialysis department	Association Hôpitaux	Syrie	609	MSF a financé des structures de santé et des hôpitaux dans la région d'Idlib et le nord-ouest de la Syrie, à la suite du tremblement de terre.
MEHAD	Association	Ukraine	175	MSF soutient financièrement l'ONG MEHAD, suite à la passation d'un projet MSF de reconstruction physique & psychologique en Ukraine, dans la région de Vinnytsia, à partir du 1 ^{er} décembre 2023.
Autres	Divers	France	14	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
Institut Pasteur	Association	Sénégal	200	La Fondation MSF collabore avec l'Institut Pasteur de Dakar dans le cadre du programme conjoint TDR diatropix.
AGA Khan University Oxford tropical Medicine Research	Divers	Kenya	60	La Fondation MSF collabore avec AGA Khan University de Nairobi, au Kenya, et Mahidol Oxford Tropical Medicine research Unit de Bangkok, en Thaïlande, pour évaluer les performances cliniques, dans six hôpitaux, de la nouvelle version de son programme Antibio.og.
TOTAL			5 631	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2023	2022	Variation	Variation %	% des emplois	% des emplois
Frais de recherche des dons auprès des personnes physiques	18 193	14 255	3 938	28 %	3 %	3 %
Frais de recherche des dons auprès des personnes morales	507	475	32	7 %	0 %	0 %
Traitement des dons	1 299	1 117	182	16 %	0 %	0 %
Frais de recherche des libéralités	498	318	180	57 %	0 %	0 %
Traitement des libéralités	1 220	1 263	-43	-3 %	0 %	0 %
(1) Frais d'appel à la générosité du public	21 717	17 427	4 289	25 %	4 %	3 %
Frais de recherche de financements et de partenariats d'entreprises	145	95	50	52 %	0 %	0 %
Frais liés aux ventes par MSF	175	86	89	104 %	0 %	0 %
Frais de recherche de partenaires institutionnels	97	129	-32	-25 %	0 %	0 %
(2) Frais de recherche des autres fonds privés	417	310	107	34 %	0 %	0 %
Frais de recherche de fonds	22 133	17 738	4 396	25 %	4 %	3 %

Les frais de recherche de fonds comprennent les coûts d'appel à la générosité du public et les autres coûts relatifs à la recherche de partenariats et de subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Le groupe MSF France ne supporte que les frais de recherche des fonds induits par la collecte directe de l'Association et de la Fondation MSF. Les sections MSF enregistrent par ailleurs, chacune dans leur comptabilité, les frais engagés pour lever les fonds qu'elles collectent pour le compte de l'Association.

Les dépenses de recherche de fonds augmentent de **4 396** milliers d'euros, pour s'établir à **22 133** milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

- (1) Hausse de 4 289 milliers d'euros des frais d'appel à la générosité du public, à mettre en regard avec la hausse des dons collectés en France de milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solliciter les donateurs (particuliers et entreprises), les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires) ainsi que le coût de gestion administrative des libéralités.
- (2) Stabilité des frais de recherche des autres fonds privés, qui s'élèvent à 417 milliers d'euros, et concernent la recherche des partenariats financiers d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la sollicitation de bailleurs publics institutionnels.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2023	2022	Variation	Variation %	% des emplois	% des emplois
(3) Coût des services de fonctionnement	21 715	18 822	2 893	15 %	4 %	4 %
(2) Charges de fonctionnement refacturées	6 749	4 275	2 473	58 %	1 %	1 %
(1) Frais de fonctionnement WaCA	4 082	2 848	1 234	43 %	1 %	1 %
Fonctionnement du pôle associatif	996	886	110	12 %	0 %	0 %
Frais de fonctionnement	33 541	26 832	6 709	25 %	6 %	5 %

Les frais de fonctionnement augmentent de **6 709** milliers d'euros, pour s'établir à **33 541** milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

- (1) Hausse de 1 234 milliers d'euros des coûts de fonctionnement de WaCA à mettre en regard avec l'augmentation de ses activités opérationnelles de 7 794 milliers d'euros.

- (2) Hausse de 2 473 milliers d'euros des dépenses de fonctionnement engagées pour le compte d'autres sections du Mouvement MSF. Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro et n'ont donc pas d'impact sur le résultat du groupe MSF France.

- (3) Hausse de 2 893 milliers d'euros des dépenses de fonctionnement des sièges des entités du groupe MSF France qui évoluent comme suit :

En milliers d'euros	2023	2022	Variation	Variation %
Association MSF	13 380	11 349	2 031	18 %
Fondation MSF	299	248	50	20 %
Association Epicentre	2 984	2 299	685	30 %
Association MSF Logistique	3 989	3 964	25	1 %
SCI MSF	1 063	962	101	10 %
Coût des services de fonctionnement	21 715	18 822	2 893	15 %

La hausse des dépenses de fonctionnement de l'Association MSF s'explique principalement par :

- une hausse de la contribution au Bureau international du Mouvement de 765 milliers d'euros ;
- une hausse de 475 milliers d'euros liée à l'administration des ressources humaines ;
- une hausse des dépenses liées au projet de refonte du SI finance/achat pour 330 milliers d'euros, compensée à l'euro l'euro par une production immobilisée sans impact sur le résultat sur le résultat ;

- une hausse des impôts sur les produits financiers de 180 milliers d'euros à mettre en regard avec la hausse des produits financiers de 600 milliers d'euros.

La hausse des dépenses de fonctionnement de l'association Epicentre s'explique principalement par une augmentation de la masse salariale.

Pour le détail des provisions et des reports en fonds dédiés, se reporter aux tableaux du bilan.

9.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2023	2022	Variation	Variation %	% des produits 2023	% des produits 2022
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Émirats arabes unis	93 892	86 115	7 777	9 %	16 %	16 %
Autres fonds privés collectés en France et aux Émirats arabes unis	15 233	19 141	-3 908	-20 %	3 %	4 %
(1) France et Émirats arabes unis	109 125	105 256	3 869	4 %	19 %	20 %
Dons des particuliers collectés par MSF Australie, MSF Japon, MSF USA et autres MSF	327 250	222 229	105 021	47 %	56 %	42 %
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	19 737	72 320	-52 583	-73 %	3 %	14 %
(2) Autres sections MSF	346 987	294 548	52 439	18 %	60 %	55 %
Ressources privées issues de la recherche de fonds	456 112	399 804	56 308	14 %	79 %	75 %
(3) Subventions et autres concours publics	4 591	3 957	634	16 %	0,8 %	0,7 %
A-Ressources issues de la recherche de fonds	460 703	403 761	56 942	14 %	79 %	76 %
(1) Ressources issues des activités liées à la mission sociale	92 920	102 423	-9 503	-9 %	16 %	19 %
(2) Autres ressources	20 697	17 546	3 150	18 %	4 %	3 %
B-Autres Produits	113 616	119 969	-6 353	-5 %	20 %	22 %
TOTAL RESSOURCES	574 320	523 730	50 589	10 %	99 %	98 %
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 256	1 778	-522	-29 %	0 %	0 %
Reprises de provisions	4 448	8 239	-3 791	-46 %	1 %	2 %
TOTAL PRODUITS	580 024	533 747	46 277	9 %	100 %	100 %

Les ressources issues de la recherche de fonds augmentent de **56 942** milliers d'euros pour s'établir à **460 703** milliers d'euros, ce qui s'explique par les variations suivantes :

- (1) Hausse de 3 869 milliers d'euros des ressources collectées en France et aux Émirats arabes unis.

La générosité du public s'élève à 93 892 milliers d'euros, dont 9 663 milliers d'euros (10,3 %) affectés à des programmes spécifiques par les donateurs (9 036 milliers d'euros par l'Association MSF et 627 milliers d'euros par la Fondation MSF). Parmi ces fonds affectés, 1 864 milliers d'euros le sont directement pour l'urgence Gaza et 3 598 milliers d'euros le sont pour le « fonds d'urgence », alloué aux interventions au Sud Soudan (1 416 milliers d'euros), en République démocratique du Congo (1 000 milliers d'euros), au Malawi (500 milliers d'euros), au Nigéria (250 milliers d'euros), en Ukraine (199 milliers d'euros), en Syrie (100 milliers d'euros), en Palestine (53 milliers d'euros), au Maroc (50 milliers d'euros), en Turquie (20 milliers d'euros) et en Libye (10 milliers d'euros).

Les autres fonds privés s'élèvent à 15 233 milliers d'euros et proviennent pour 6 611 milliers d'euros de mécénat, 7 726 milliers d'euros de contributions financières, 772 milliers d'euros de partenariats, 107 milliers d'euros de vente de produits solitaires, ainsi que 17 milliers d'euros de cotisations.

- (2) Hausse de 52 439 milliers d'euros des ressources collectées par d'autres sections MSF.

En milliers d'euros		2023	2022	Var.
MSF USA	Dons des particuliers	251 520	144 757	106 763
	Autres fonds privés	10 956	62 990	-52 033
Ressources privées issues de la recherche de fonds		262 476	207 746	54 730
MSF Australie & MSF Nouvelle Zélande	Dons des particuliers	26 383	23 740	2 643
	Autres fonds privés	4 621	7 335	-2 714
Ressources privées issues de la recherche de fonds		31 004	31 075	-71
MSF Japon & MSF Corée	Dons des particuliers	46 325	52 029	-5 704
	Autres fonds privés	0	0	0
Ressources privées issues de la recherche de fonds		46 325	52 029	-5 704
Autres MSF	Dons des particuliers	3 022	1 703	1 319
	Autres fonds privés	4 160	1 996	2 165
Ressources privées issues de la recherche de fonds		7 182	3 699	3 484
Total	Dons des particuliers	327 250	222 229	105 021
	Autres fonds privés	19 737	72 320	-52 583
TOTAL GÉNÉRAL		346 987	294 548	52 439

Parmi les 346 987 milliers d'euros collectés par les sections MSF au bénéfice du groupe MSF France, 34 403 milliers d'euros, soit 9,9 %, proviennent de la volonté des donateurs.

Au total, les ressources privées issues de la recherche de fonds de l'ensemble combiné s'élèvent à 456 112 milliers d'euros dont une part stable de ressources collectées en France et aux Émirats (22 %).

- (3) Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales.

En 2023, le total de ces ressources s'élève à 4 591 milliers d'euros (contre 3 957 milliers d'euros en 2022), dont 29 % octroyés par Unitaïd (1 350 milliers d'euros), 61 % par le gouvernement canadien (2 797 milliers d'euros), 6 % par l'ARS (264 milliers d'euros) et 4 % par d'autres bailleurs institutionnels (180 milliers d'euros).

Pour le détail des reprises de provisions et utilisations des fonds dédiés, se reporter aux tableaux du bilan.

Détail des autres produits

En milliers d'euros	2023	2022	Variation	Variation %
(1) Ressources issues des activités liées à la mission sociale	92 920	102 423	-9 503	-9 %
(2) Autres ressources	20 697	17 546	3 150	18 %
B-Autres Produits	113 616	119 969	-6 353	-5 %

Les autres produits, de **113 616** milliers d'euros, recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales, à hauteur de 92 920 milliers euros, et d'autres ressources pour 20 697 milliers d'euros :

- (1) Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités de MSF Logistique avec des organisations externes au groupe MSF France (76 581 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique, en baisse de 8 495 milliers d'euros par rapport à 2022) et aux produits de refacturation des dépenses de missions engagées par l'Association MSF pour d'autres centres opérationnels de MSF (16 007 milliers d'euros).
- (2) Les autres ressources comprennent des produits d'exploitation, pour 4 257 milliers d'euros, générés principalement par les activités d'Epicentre, de MSF Logistique et de l'Association MSF avec d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements, les gains de change d'exploitation et financiers (4 705 milliers d'euros), d'autres activités marchandes diverses (2 143 milliers d'euros), les produits exceptionnels (1 423 milliers d'euros) et les produits de refacturation des coûts engagés par l'Association MSF pour le fonctionnement d'autres sections de MSF (6 720 milliers d'euros). Leur hausse s'explique principalement par les produits financiers : plus 2 109 milliers d'euros par rapport à 2022.

10. Le Compte d'emploi des ressources

10.1 CER 2023

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2023 est présenté conformément aux dispositions du règlement comptable n° 2018-06, en quatre parties :

- ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- évolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;

- ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- fonds dédiés liés à la générosité du public.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	380 718	367 806	1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	17	20
• Actions réalisées par l'organisme	4 506	3 875	1.2 Dons, legs et mécénats		
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	12	0	• Dons manuels	83 508	79 728
1.2 Réalisées à l'étranger			• Legs, donations et assurances-vie	9 827	6 137
• Actions réalisées par l'organisme	370 950	359 550	• Mécénats	6 612	9 510
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	5 250	4 381	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	351 008	297 193
2 - Frais de recherche de fonds	20 483	16 224			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 096	16 013			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	387	212			
3 - Frais de fonctionnement	18 925	11 157			
TOTAL DES EMPLOIS	420 127	395 187	TOTAL DES RESSOURCES	450 972	392 588
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 632	3 594	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 132	1 369
Excédent de la générosité du public de l'exercice	30 345		Déficit de la générosité du public de l'exercice		4 824
TOTAL	452 104	398 782	TOTAL	452 104	398 782

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	63 173	72 615
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	30 345	-4 824
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-7 456	-4 618
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	86 062	63 173

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	358	251	Bénévolat	421	118
Réalisées à l'étranger	691	965	Prestations en nature	507	431
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	Dons en nature	121	667
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0			
TOTAL	1 048	1 216	TOTAL	1 048	1 216

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	4 509	2 284
(-) Utilisation	1 132	1 369
(+) Report	1 632	3 594
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	5 009	4 509

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public, que le CROD a isolée dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice et celles utilisées pour financer les investissements de l'année.

Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

427 583 milliers d'euros de GP collectée en 2023 ont été utilisées sur l'exercice pour financer les emplois de l'année. En fin d'exercice, la réserve de GP disponible s'établit à 86 062 milliers d'euros.

10.2 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association, la Fondation ou les sections et bureaux étrangers du Mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par le groupe MSF France.

Les sections américaine, japonaise et australienne, ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association, assurent les collectes en leur nom pour le compte de l'Association, conformément à l'accord financier international du Mouvement MSF dont les termes ont été approuvés par la plus haute instance de la gouvernance associative de MSF (International Board) dans le Resource Sharing Agreement. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

À ces ressources s'ajoutent :

- les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ;
- les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple) ;
- les produits de cessions d'actifs que la générosité du public a financés avec certitude lors de leur acquisition.

10.3 Suivi des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement n° 2018-06, ainsi que les règles de financement des emplois mises en œuvre pour établir le CER, ont été présentées à la Commission financière du Conseil d'Administration de l'Association, qui les a validées en date du 20 mai 2021.

Le groupe MSF utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

Principes d'« utilisation directe » de la GP pour financer les emplois

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence, aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, le groupe MSF France alloue les ressources aux dépenses concernées, conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels, allocation de la générosité du public non affectée, collectée par d'autres entités du mouvement MSF).
- Les dépenses engagées pour le compte des sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).
- La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites.

L'ensemble de ces principes se matérialise comme suit :

FINANCEMENT DES EMPLOIS PAR AFFECTATIONS DIRECTES									
En milliers d'euros	Emplois	Volonté des donateurs et testateurs	Autres engagements contractuels	Refacturation	Ventes	Production immobilisée	Remboursements	Financier	Emplois restant à financer
Mission sociale	490 061	44 065	322 100	15 206	79 784	635	0	14	28 258
Recherche de fonds	22 133	0	0	0	174	36	0	0	21 923
Fonctionnement	33 541	0	3 987	10 545	1 262	1 452	305	2	15 988
Dotations aux provisions	3 104	0	0	0	0	0	0	0	3 104
Impôts sur les bénéficiaires	534	0	0	0	0	0	0	0	534
Fonds dédiés	1 697	0	0	0	0	0	0	0	1 697
TOTAL GÉNÉRAL	551 071	44 065	326 087	25 751	81 221	2 123	305	16	71 504

À noter que la volonté des donateurs et testateurs comprend 9 663 milliers d'euros collectés en France et aux Émirats arabes unis et 34 403 milliers d'euros collectés par d'autres sections MSF pour le compte du groupe MSF France.

Principes d'« utilisation proportionnelle » de la GP pour financer les emplois

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Principe d'utilisation de la GP pour financer les investissements

Après application des principes d'utilisation directe et proportionnelle de la GP, la totalité des ressources **de générosité du public qui n'auraient pas encore été utilisées sont allouées au financement des investissements** de l'année.

Ainsi la règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement ne majorent pas le montant de générosité du public de l'exercice.

10.4 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 427 583 milliers d'euros de ressources de générosité du public (GP), soit 95 % des ressources de GP de l'exercice 2023, qui s'élèvent à 452 104 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2023, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées représente 2,5 mois d'activité de l'ensemble combiné et s'élève à 86 062 milliers d'euros.

Les ressources collectées auprès du public, hors variation des fonds dédiés de l'exercice, sont utilisées sur l'année 2023 pour financer :

- 380 718 milliers d'euros de missions sociales (soit 89 % des ressources de générosité du public utilisées sur l'année);
- 20 483 milliers d'euros de frais de recherche de fonds (soit 5 % des ressources de générosité du public utilisées sur l'année);
- 18 925 milliers d'euros de frais de fonctionnement (soit 4 % des ressources de générosité du public utilisées sur l'année);
- 7 456 milliers d'euros de travaux et d'acquisitions d'immobilisations (soit 2 % des ressources de générosité publique utilisées sur l'année), dont 2 083 milliers d'euros en lien avec la mise en œuvre du nouvel ERP SIRH (outil de gestion des ressources humaines, de la comptabilité et des achats des sièges).

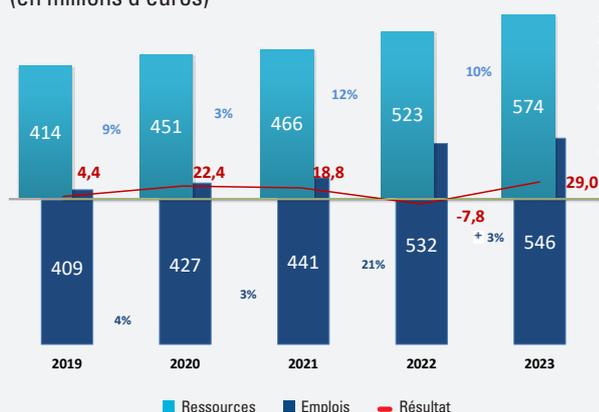
Les missions sociales sont financées à hauteur de 78 % par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 93 % et les frais de fonctionnement à hauteur de 56 %.



SYRIE 2023 - © Rami Alsayed / MSF

2.4 Indicateurs de gestion pluriannuels

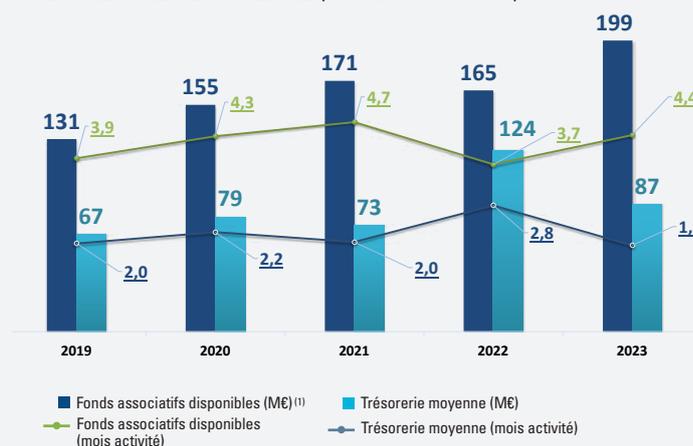
RESSOURCES, EMPLOIS ET RÉSULTATS COMBINÉS (en millions d'euros)



Les ressources sont exprimées hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs, et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions et hors engagements à réaliser sur ressources affectées.

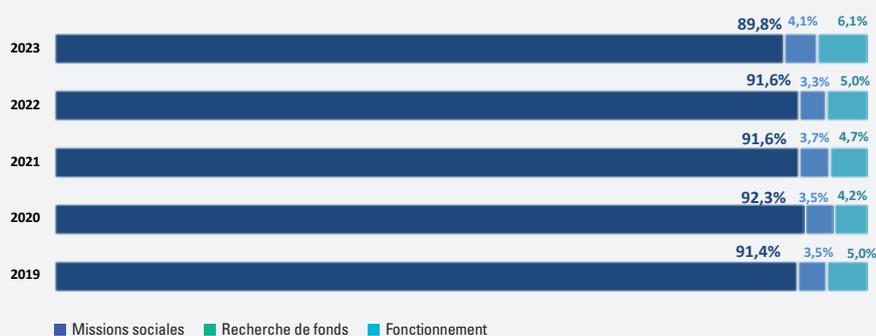
Source : Compte d'emploi annuel des ressources combinés.

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

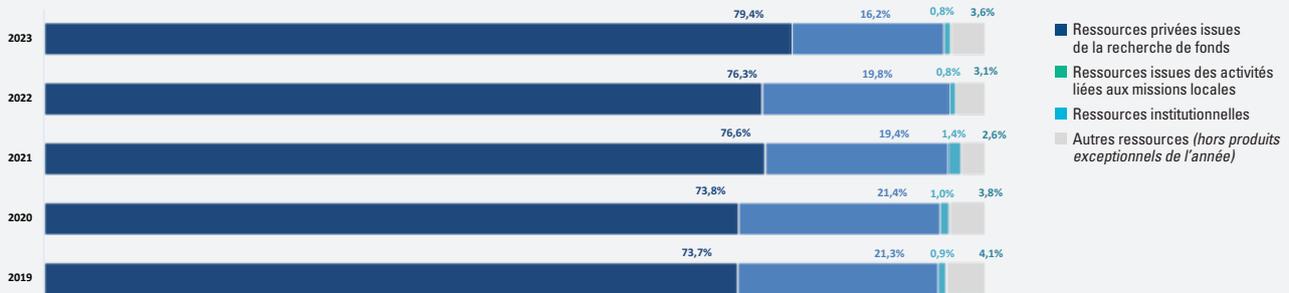


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année.

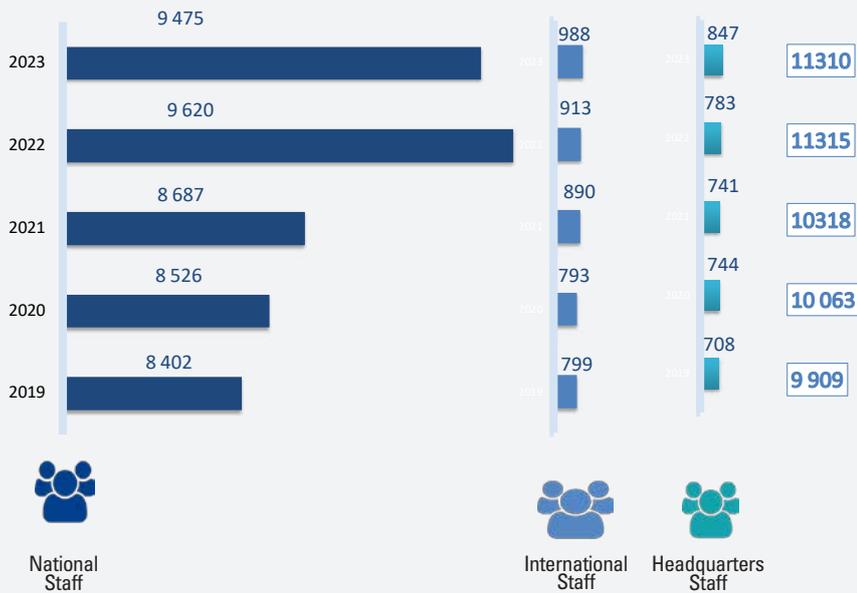
COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



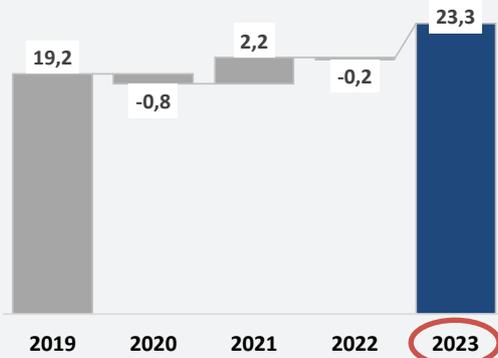
ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



EFFECTIFS MOYENS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





A vertical image on the left side of the page shows a close-up of a person's skin, possibly a hand or arm, with a purple flower in the foreground. The background is a solid dark green color.

3. Organisation de MSF et gouvernance

1. Le Mouvement Médecins Sans Frontières

L'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaise de MSF le groupe OCP (Centre opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des cinq centres opérationnels autour duquel est organisé le Mouvement MSF.

1.1 Organisation et gouvernance du Mouvement MSF

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le Mouvement international MSF compte une quarantaine de sections et bureaux de représentation dont six centres opérationnels ainsi que des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'informations dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au Mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du Mouvement sont les suivants :

- L'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF et de donner une orientation stratégique au Mouvement. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration international, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, disposent d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend douze membres ayant un droit de vote et un trésorier coopté sans droit de vote :

- le Président international;
- six représentants nommés par les centres opérationnels (un par centre opérationnel);
- sept membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions et facilite l'accord au sein du Mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du Mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, et émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :

- Le Bureau international, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le Mouvement, d'assurer un soutien en termes de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF.

- L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de l'ensemble des directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général).

- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources humaines, Logistique, Systèmes d'information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi, le projet opérationnel mis en œuvre par le centre opérationnel parisien est-il conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs Conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (Group Committee) dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de MSF sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards « Swiss GAAP » et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

1.2 Autres activités du Mouvement MSF

MSF a lancé en 1999 la Campagne pour l'accès aux médicaments essentiels (CAME), dont le but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. La CAME encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendu possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du Mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, MSF a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires internationaux⁽¹⁾, une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

(1) L'Institut Pasteur, MSF et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2023

En millions d'euros	2023		2022	
Fonds privés	2 319,9	98 %	2 190,9	97 %
Fonds institutionnels	23,9	1 %	23,1	1 %
Autres recettes	21,3	1 %	38,3	2 %
TOTAL PRODUITS	2 365,1	100 %	2 252,4	100 %
Opérations	1 487,6	80 %	1 404,2	81 %
Support des opérations	287,4	16 %	253,9	15 %
Témoignage	54,5	3 %	50,0	3 %
Autres activités humanitaires	21,3	1 %	29,4	2 %
Total Mission Sociale	1 850,8	80 %	1 737,5	80 %
Recherche de fonds	343,5	15 %	325,5	15 %
Fonctionnement	114,5	5 %	104,6	5 %
TOTAL CHARGES	2 308,8	100 %	2 167,6	100 %
Résultat des activités	56,2		84,7	
Résultat financier	29,9		-15,1	
Résultat exceptionnel	6,0		-1,5	
Profits et pertes nets sur change	-22,7		-1,1	
RÉSULTAT	69,5		67,1	

En millions d'euros	2023	2022
Actifs long terme	359,5	364,3
Actifs court terme	579,6	515,6
Trésorerie et valeurs assimilables	936,7	924,7
TOTAL ACTIF	1 875,7	1 804,5
Fonds affectés non dépensés	56,1	52,3
Fonds non affectés	1 360,0	1 291,2
Autres fonds propres	83,9	82,7
Total fonds associatifs	1 500,0	1 426,2
Autres passifs	375,7	378,3
TOTAL PASSIF	1 875,7	1 804,5

À propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions les photographes pour les photographies qui illustrent ce rapport.

Couverture : SYRIE 2023 – © Omar Haj Kadour / MSF

Dos : SYRIE 2023 – © Abdulrahman Sadeq / MSF

Conception graphique

Katy Mettling

Corrections

Brigitte Jensen

